

1891

Der Gebrauch des französischen Pronomens
in der 2. Hälfte des XVI. Jahrhunderts

dargestellt vornehmlich auf Grund der Schriften

Estienne Pasquier's.

Inaugural-Dissertation

zur Erlangung der philosophischen Doktorwürde

eingereicht bei der Grossh. Hess. Ludewigs-Universität in Giessen

von

Georg Zilch,

Reallehrer in Heppenheim a. d. Bergstr.

Heppenheim a. d. B.

Buchdruckerei und Buchhandlung von G. Allendorf.

1891.

Stienne Pasquier (1529 — 1615) ist ein äußerst fruchtbarer Schriftsteller, dessen Werke zwei dicke Foliobände umfassen, von denen der erste seine *Recherches de la France*, ein Werk von hohem wissenschaftlichen Werte, der zweite seine *Lettres* und gemischten Werke enthält. Kurz sei nur bemerkt, daß sich bei ihm viele Abhandlungen und Mitteilungen finden, die für die Rechts-, Literatur- und Kulturgeschichte sehr wertvoll sind. Er ist einer der besten Stilisten seiner Zeit, ein geistreicher Kritiker, ein vorzüglicher Kenner der Literatur. (Vergl. D.-Hatzf. I, p. 54, 75. II, p. 133.)

Das Erscheinen der Werke Pasquier's fällt in die zweite Hälfte des 16. Jahrhunderts. Von seinen *Recherches* erschien das erste Buch 1560, das zweite 1562, die übrigen 1596. (Rech. 3, 45.) Auch die übrigen benutzten Quellen, mit Ausnahme von *La Boétie*, gehören der zweiten Hälfte des 16. Jahrhunderts an. Diese Abhandlung zeigt uns daher den Gebrauch der Pronomina in der zweiten Hälfte des 16. und teilweise zu Anfang des 17. Jahrhunderts.

Erklärung der Abkürzungen:

P. = Pasquier. R. = *Recherches de la France*.

L. = *Lettres*. Mont. = *Montaigne, Essais*.



Quellen und benutzte Werke:

- Estienne Pasquier*: œuvres complètes, Amsterdam 1723.
Amyot: Les vies des hommes illustres de Plutarque. Paris 1818.
La Boétie: Servitude volontaire. (In Montaigne B. 6.)
Montaigne: Essais. Londres 1739.
Pierre Charron: De la sagesse. Amsterdam 1662.
Brantôme: Vies des hommes illustres, ed. Mérimée u. Lacour, B. 2. Paris 1858.
Satyre Ménippée, Paris 1594.
Livet: La grammaire française et les grammairiens du XVI. siècle. Paris 1869.
Diez: Grammatik der roman. Sprachen, B. 3. Bonn 1872.
Schwan: Grammatik des Altfranzösischen. Leipzig 1888.
Darmesteter-Hatzfeld: Le XVI. siècle en France. Paris 1883.
Chassang: Nouvelle grammaire française, cours supér. Paris 1881.
Poitevin: Cours théorique et pratique de la langue française Paris 1871.
Lücking: Französische Grammatik. Berlin 1889.
Plötz: Syntax der neufranzösischen Sprache. Berlin 1870.

Das Pronomen des 16. Jahrh. wurde ferner behandelt von:

- Radisch*: Die Pronomina bei Rabelais. Leipzig 1878.
Lahmeyer: Die Pronomina des 16. u. 17. Jahrhunderts in der französischen Sprache. Göttingen 1886.
Jung: Syntax des Pronomens bei Amyot. Jena 1886.

A. Das Personal-Pronomen.

Im Altfranzösischen sind die Pronomina einzuteilen in *akzentbetonte* und *akzentbetonte*. Aus diesen *akzentbetonten* und *akzentbetonten* Formen hat sich der Gebrauch der absoluten und konjunktiven Pronomina entwickelt. Die Pronomina des 16. Jahrhunderts stimmen im allgemeinen mit dem modernen Gebrauche überein.

I. Formen.

1. Konjunktive Formen.

		Singular.		
		1. P.	2. P.	3. P.
Nom.	je	tu	il — elle	
Dat.	me	te	luy (lui)	
Aff.	me	te	le — la.	
		Plural.		
Nom.	nous	vous	ils (ilz) — elles	
Dat.	nous	vous	leur (leurs)	
Aff.	nous	vous	les	
		Reflexiv.		
		se (soy).		

2. Absolute Formen.

		Singular.		
Nom. u. Aff.	moy	toy	luy (lui) — elle.	
		Plural.		
Nom. u. Aff.	nous	vous	eux (eulx — elles.	
		Reflexiv.		
Sing.	soy (luy — elle).			
Pl.	soy (eux — elles).			

Der Dativ Pl. leur, der seinem Ursprung aus illorum entsprechend unveränderlich sein muß, findet sich zuweilen mit s, das vielleicht durch den Einfluß des veränderlichen Possessivpr. leur entstanden ist.

P. R. 9, 22. Et les Masses leurs estoient baillées, tant pour la conservation du Recteur, que remarque de sa grandeur. ib. 9, 42. Les obstacles qui leurs estoient faits . . . P. L. 4, 13. . . leurs tolissant l'exercice de leur Religion. ib. 4, 23. Défenses leur sont esté faites de faire presches. ib. 10, 1. La pierre leurs echappant. Sat. Mén. 19. Ils leurs disputent la couronne.

II. Stellung.

1. Als Subjekt stehen die Personalpronomina in der Regel vor dem Prädikat. Beginnt jedoch der Satz mit einem anderen Satzgliede, einem Adverb oder adverbialen Ausdruck, so stehen sie, zum Teil abweichend von der heutigen Sprache, hinter dem Prädikat.

P. R. 2, 1. D'une chose me suis-je esbahi, qui merite de n'estre teüe, car ailleurs n'ay-je observé pareille histoire. ib. 2, 5. Quelques fois y trouve-je. 1, 1. Aussi l'a elle estably. 1, 3. Encores verra-on. ib. 9, 18. Aussi commença-t'elle à se repeupler. 9, 22. Comme l'ancienneté luy decerna tous ces honneurs, aussi luy bailla-t'elle plusieurs grandes prerogatives. Charron, 1, 6. Ainsi l'homme est-il très difficile à cognoistre.

Die angeführten Beispiele zeigen auch, daß im 16. Jahrhundert das sogenannte euphonische t noch nicht allgemein im Gebrauch ist.

2. In Frage- und eingeschobenen Sätzen und in Bedingungsätzen mit ausgelassenem si steht das Personalpronomen als Subjekt wie heute hinter dem Prädikat.

P. R. 3, 44. Quand commença-il de faire cette promesse? ib. 9, 29. Pourquoi ne me sera-t'il loisible de vous parler maintenant de l'Imprimerie? ib. 1, 2. Une petit piece de terre, petite, dis-je, au regard d'une Italie. 6, 6. Maistre vilain, luy dit-il, vous mentez. P. L. 1, 13. Vous estes un paresseux, me dites-vous. P. L. 12, 3. Fust-il un second Cesar, tous ses deportemens ne plaisent au Roy. P. Monoph. p. 731. Plus nous agrèent les siens, fussent-ils nuds et despourveus de raison. Sat. Mén. 15. Serez faict Cardinal, fussiez-vous le plus incestueux Primat.

War im Altfranzösischen in Fragesätzen das Subjekt ein Substantiv, so stand dies einfach hinter dem Prädikat. Man sagte z. B.: Viendra

ton frère? Im 16. Jahrhundert wird in diesem Falle allgemein schon die sogenannte absolute Fragekonstruktion angewandt. Beispiele des altfranzösischen Gebrauchs sind sehr selten.

P. R. 6, 5. Mais ceste voix estoit-elle de Dieu, ou du Diable? ib. Un prince pouvoit-il estre mieux aimé de Dieu? 6, 15. Ma condition estoit-elle empirée? P. L. 6, 1. Ces exemples sont-ils veritables?

Beispiel des altfranzösischen Gebrauchs:

P. Coll. d'Amour p. 794. Vous est incognü la puissance du Basilic, vous est incognü la puissance du loup?

3. Die Stellung der obl. Kasus der Personalpronomina entspricht im allgemeinen der heutigen. Es haben besonders dieselben, wenn sie allein vorkommen, in bejahenden und verneinenden Sätzen ganz die heutige Stellung. Auch y und en werden gestellt wie heute.

P. R. 1, 2. Il nous en a donné les Memoires. P. L. 19, 15. On ne se repentiroit d'y avoir recours. ib. 22, 4. Une honte les en empescha. P. R. 2, 7. Le Roi y en commettoit tantost six, tantost cinq. Am. Sol. 58. Quoy, ne me mets-tu donques en nul degré des hommes heureux? Mont. L. 5. Mon frere me refusez-vous doneques une place?

4. Bei dem nicht verneinten Imperativ stehen die obl. Kasus der konj. Personalpronomina wie heute hiater dem Verb, und treten an Stelle von me und te moy und toy. Folgen jedoch mehrere Imperative auf einander, so kann bei dem zweiten und folgenden das Pronomen auch vor dem Verb stehen, was heute nicht mehr üblich ist. (Vergl. Chassang § 221).

P. R. 3, 11. Permettez-moy. ib. 6, 22. Demandez-moy ce que voudrez. ib. 6, 44. Donne-toy garde de passer par la ville. Mont. 1, 23. Allez-vous-en, retirez-vous, que je ne vous voye ici. id. 2, 2. Fay-moy plaindre, fay-moy flechir, fay-moy rendre, si tu peux.

P. R. 6, 21. Va-t'en à Sedan porter cette lettre et luy dy que c'est le capitaine qui la luy envoie. P. L. 10, 1. Attachez-le à une cordelle et le tirez le long de la mer. Charron 1, 2. Ramasse-toy et t'enferme dedans toy, examine toy, espie toy, cognoy toy. Mont. 1, 3. Fay ton faict, et te cognoy. S. Mén. 11. Cantonnez-vous et vous installez dans les villes du Roy.

Vor en steht wieder me und te wie heute.

P. L. 1,3. Croyez-m'en. P. L. amour. 24. Souviens-t'en.
P. Jeux poét. 1,7. Va t'en. P. I. p. 1050. Croy m'en et t'en in-
formés plus amplement.

Ausnahmen von dieser Regel sind höchst selten.

P. L. 22,4. Car je vous puis dire, et m'en croyez comme
d'une chose très-vraye, que mes études ne me furent jamais que
jeu. P. Monoph. p. 749. Or me dites, s'il vous plaist, de quel
don de grace jugez-vous que l'a fait avantaagé nature? P. L. amour.
1. p. 805. C'est une histoire, m'en croyez, une histoire de ma folie.

Auch der Gebrauch der Pronomina beim verneinten Imperativ
stimmt mit dem Neufrauzösischen ganz überein.

P. R. 6,19. Ne me mentez point. P. L. 22,12. Ne me
mettez en l'espargne. Mont. 3,6. Ne vous moquez pas de cette
subtilité.

5. Kommt ein konjunktives Personalpronomen zu einem präposi-
tionalen Infinitiv zu stehen, so steht es wie heute zwischen Präposition
und Infinitiv.

P. R. 1,8. Ils commencerent de les gourmander. ib. Jules
... pour les destourner leur promet diverses assiettes de terres.
ib. pour leur en faire les departemens.

6. Hängt ein konjunktives Personalpronomen von einem mit einem
Hilfszeitwort verbundenen Infinitiv ab, so steht es meistens vor dem
Hilfszeitwort. Es finden sich jedoch auch öfters Beispiele der neufranzö-
sischen Stellung zwischen Hilfszeitwort und Infinitiv.

P. R. 2,7. On ne luy voulut obeyr. ib. 3,44. Vous ne le
pouvez tenir. id. L. 1,10. Vous vous pouvez figurer. Am. Them.
50. Les dieux l'avoient incité à se venir rendre à luy. Mont. 1,23.
Il ne le luy avoit osé demander.

Beispiele des heutigen Gebrauchs:

P. R. 1,6. Nos François vinrent se loger en la Gaule. ib.
3,9. Il voulut se rendre intercesseur. ib. 5,6. Il n'avoit peu se
retirer. id. L. 3,4. Le temps semble se disposer à nouvelles
calamitez. Amyot. Solon 4. L'homme de bien et d'honneur ne
doibt point se travailler pour acquerir plus de biens qu'il ne luy
en fault.

In Bezug auf die Stellung des konj. Pronomens in diesem Falle
sagt der Grammatiker Garnier (1558): Il faut que le pronom pré-
cède les deux verbes.

Baugelas sagt 1647, indem er il se vient justifier und il vient
se justifier vergleicht: Tous deux sont bons; mais si celui-là doit
être appelé le meilleur qui est le plus en usage, „je ne le veux
pas faire“ sera meilleur que „je ne veux pas le faire“.

Lh. Corneille bemerkt darüber (1738): Je croy que l'oreille
seule décide dans toutes ces façons de parler“.

7. Treffen Dativ und Akkusativ des Personalpronomens vor dem
Verbum zusammen, so steht bekanntlich im Neufrauzösischen von den aktiven
Objekten me, te, se, nous, vous, se vor, aber lui, leur nach den
passiven Objekten le, la, les; d. h. im ersten Falle folgt dem Dativ der
Akkusativ (me le, te le, se le zc.), im zweiten Falle folgt dem Akkusativ
der Dativ.

Stehen dagegen die beiden Pronomina nach dem Verbum (beim
affirmativen Imperativ), so folgt dem Akkusativ der Dativ, d. h. es
stehen die aktiven Objekte (lui, leur, nous, vous, moi, toi) nach den
passiven Objekten. (le moi, le lui, le nous zc.)

Im Altfranzösischen steht regelmäßig bei zwei Personalformen, die
vor das Verbum, von dem sie abhängig sind, gesetzt werden, der Akkusa-
tiv vor dem Dativ. (le me, le nous zc., ebenso wie le lui, le leur zc.)

In der ersten Hälfte des 16. Jahrhunderts hat sich hierin noch
nichts geändert. In der zweiten Hälfte vollzieht sich in der Stellung der
Pronomina jene Veränderung, die zum heutigen Gebrauch me le, nous le
zc. geführt hat.

me le	P. R. 2,16; 2,16; 2,16; 3,29; 3,35; 3,37; 6,22. P. L. 1,6; 2,2; 2,11; 2,12; 5,3; 6,1. Mont. 2,37. L. 5. Brant. 1,25; 1, 27 etc.
te le	P. I. p. 1049, 1051. P. jeux poét. 1,12. Mont. 1,23. Brant. 1,29.
se le	P. R. 2,16; 3,8; 3,19; 7,3; L. 3,8; 10,11. Brant. 1,22; 1,27. Charron 2,58 etc.
nous le	P. R. 3,35; 3,38; 5,22; 6,47. id. L. 14,2; 19,16; 20,3. Mont. 3,7 etc.
vous le	P. R. 3,44 5,6; 6,22. L. 2,6. Mont. L. 5. Brant. 1,27; 1,29.

- me la P. R. 5,11; 6,18 id. L. 3,8; 19,9; 21,1; 22,9. Brant. 1,32. Sat. Mén.
 te la P. L. 18,11. Brant. 1,24.
 se la P. R. 6,39.
 nous la P. R. 3,38; 5,12. L. 6,2; 20,1; p. 735,737 etc.
 vous la P. R. 3,9; 6,22. id. L. 12,1; 19,5; p. 701,708.
 me les P. R. 9,25; id. L. 1,1; 14,10. Mont. 3,7; 3,13 etc.
 te les P. I p. 1027, 1062. id. L. 8,10; 8,10; p. 1006.
 se les P. R. 1,7; 6,14; 6,15. id. L. 1,14; 10,4. Charron 2,7,18; Brant. 1,28. Mont. 1,20.
 nous les P. R. 4,23; 6,46; 8,6; L. 5,2; 6,1; 7,4; 11,9; 22,12 etc.
 vous les 0.

Nicht zu belegen ist die Stellung: le me, le te, la me, la te, la se, les me, les te, les se.

Zweimal fand sich le se. P. Jeux poét. 5,15 La Boét. p. 94.
 Einmal le nous P. R. 3,37. Einmal la nous P. R. 8,38. Dreimal les nous P. R. 4,4; 4,7; p. 1034.

Besonders häufig findet sich noch die Stellung le vous, la vous, les vous.

- le vous P. R. 2,3; 2,15; 3,18; 3,25; 3,29; 3,44; 4,1; 4,20; 4,25; 4,27; 4,31; 5,11 etc. etc.
 la vous P. R. 3,13; 3,34; 5,3; 6,19; 6,20; 6,28; 8,49. id. L. 9,14; 11,1; 14,14 etc.
 les vous P. R. 2,3; 3,37; 7,5; 8,3; 9,39. id. L. 4,23; 10,6; 13,17; 19,11 etc.

Bei einem affirmativen Imperativ fand sich Dativ und Akkusativ in folgenden Beispielen und zwar ganz in Uebereinstimmung mit dem heutigen Gebrauch:

P. L. 1,10. Refigurons-nous-le. ib. 8,4. Pardonnez le moy. Brant. 1,24. Donnez la moy.

In der heutigen Sprache können zwei oblique Kasus der Personalpronomina nur zusammentreffen, wenn einer derselben ein Akkusativ der 3. Person, le, la oder les ist. Andere Zusammenstellungen kommen auch im 16. Jahrhundert kaum vor.

Sat. Mén. Vous nous luy fistes faire son procez.

III. Auslassung, Wiederholung und Pleonasmus des Personalpronomens.

1. Die Auslassung der Personalpronomina als Subjekt, die in der alten Sprache ganz gewöhnlich war, findet auch im 16. Jahrhundert noch häufig statt, besonders nach relativen Fürwörtern und Konjunktionen.

1. §. P. R. 1,11. Ne sçay en quel endroit. ib. 2,13. Et estime que l'occasion de ceey vint. Mont 3,8. Tous les jours m'amuse à lire. Brant. 1,20. Et en fus quitte en luy donnant un escu d'or. P. R. 1,12. Piquez les anciennes querelles qu'eusmes avec les Normans. ib. 3,44. N'en devons attendre autre chose. P. L. Si estions tels que devons, jugerions que le Seigneur . . . est luy seul, et non autre, qui nous peut reduire en bon train. Mont. 3,11. Sommes tenus d'accepter. Sat. Mén. Vous sçavez que ne sçavions encor de quel bois faire fleches.

2. §. P. I. p. 1019. C'est raison que meines la danse. L. 5,4. Mourant tout contraire as vaincu. ib. p. 744 Non seulement donneras embellissement à ton sexe, ains obscuras le peu de lumiere, qui estoit resté au nostre. P. L. 22,9. Vous n'estes plus ce qu'avez esté autrefois. ib. Quand manquerez de visiteurs, serez toujours avec vous. 22,11. Vos enfans recueillent vostre succession, après que serez allé en l'autre monde.

3. §. Hier steht il auch sehr oft bei unpersönlichen Verben und Ausdrücken. P. R. 3,4. En contr' eschange dequoy s'achemine . . . en Italie. 3,26. Parquoy attendoit le retour de ses Ambassadeurs. 2,4. Et y a une histoire fort notable. ib. Si bon luy sembloit. 3,2. N'y avoit presque ville. L. 22,11. Cettuy dont est question. Mont. 1,3. Et seroit meilleur de dire. P. R. 1,12. Durant laquelle saison donnerent plusieurs affaires aux Anglois. L. 12,10. Sous ce masque s'acheminèrent ensemblement. Brant. 1,17. Les cruantez s'y fussent encor exercées plus enormes que ne furent.

Bei unpersönlichen Ausdrücken wird in der Volkssprache il heute noch häufig ausgelassen. (Vergl. Chaffang § 220.)

Bei dieser Gelegenheit sei noch erwähnt, daß in unpersönlichen Ausdrücken das Verb sich nach dem grammatischen Subjekt il richtet, wie heute.

P. R. 6,2. Il se trouve plusieurs Princes. Mont. 1,20. Il s'est trouvé des hommes. Calv. Jnst. 2, 13,1. Il s'offre encore d'autres tesmoignages.

2. Die Affusative der Personalpronomina müssen öfters ergänzt werden, besonders in Verbindung mit einem Dativ des Personalpronomens.

P. L. 12,1. Ce mauvais homme fut condamné . . . ainsi qu'il meritoit. 13,17. Il s'employe aux affaires, selon que l'ancienneté de son age . . . desiroit. 1,2. Tant s'en faut que l'opinion de ceste grandeur fist perdre coeur aux Romains, qu'au contraire il leur augmenta. 1,10. Ou sa demoiselle luy refuse ce dernier point, ou bien peut estre luy accorde. P. R. 9,18. Budé trouvoit gens sortables pour luy presenter. Mont. 1,3. Je te hay comme tu merites. Brant. 1,17. Il la prit et l'exerça très bien, tant que là fortune luy permit. 1,27. Ayant tiré la corde pour luy mettre au col, il se releva. Sat. Mén. Mettez vous à costé du reverendissime et gardez de deschirer sa chape.

3. Der neutrale Affusativ le steht meist bei den Zeitwörtern dire, croire, entendre, montrer u., um auf den Inhalt des vorausgehenden Satzes hinzuweisen. In der heutigen Sprache fehlt es in diesem Falle auch zuweisen. (Vergl. Boitevin § 184.)

P. R. 1,7. Comme nous avons dit cy-dessus. ib. Eutrope, comme j'ay déduit au Chapitre premier, raconte etc. 1,11. comme nous pouvons apprendre de Plin. 2,6. Le mot de Parlement estoit aboly . . . comme vous voyez par ce passage. 3,21. Les pauvres Beneficiers alloient au devant de luy, comme font les villageois.

Le steht in diesem Falle:

P. R. 2,14. Les Comtez premierement n'estoient dignitez de telle parure, comme nous le voyons aujourd'huy. 3,1. comme nous l'apprenons. 3,3. Chose depuis fort familiere aux Chrestiens, comme nous le voyons dans Tertullian. 3,25. comme l'evenement le monstra.

4. Das neutrale Pronomen le kann auch fehlen, wenn es in Verbindung mit être ein vorausgehendes Particip passé ersetzen soll. (Vergl. Chaffang § 245, Boitevin § 185.)

P. R. 3,18. Il fut ordonné que cette Bulle seroit arse et

brûlée, comme elle fut le jour mesme. 3,25. Jamais l'Eglise n'avoit esté auparavant tant chargée d'exactions extraordinaires, comme elle fut lors. 3,33. Ils seroient plus retenus en leurs commandemens qu'ils ne sont. L. 8,12. Il ne sera non plus offensé des miens, que je suis des siens.

Le steht in diesem Falle:

P. R. 2,5. Et comme le Parlement fut composé partie de personnes Ecclesiastiques partie de Lais, aussy le fut la Chambre. 6,5. Elle dit que l'Anglois seroit exterminé de la France. S'il ne le fut de la France, ne le fut-il de Paris? Mont. 1,20. Encore que ton age ne soit pas achevé, ta vie l'est.

Zur Vertretung eines Infinitivs steht le in folgenden Beispielen:

P. R. 6,12. Il ne falloit pas grand prescheur pour persuader celuy qui ne l'estoit que trop de soy-mesme. P. Jeux poët. 2,32. Tu ne veux autres gain — Que de voir mon amour transformer en desdain — Il l'est, vraiment il l'est.

5. In gewissen Fällen müssen im Neufranzösischen die Personalpronomina wiederholt werden. (Boitevin § 178—80.) Im 16. Jahrhundert unterbleibt die Wiederholung vornehmlich beim Reflexiv. se.

P. R. Polidore se crucie et crucifie. 3,44. On leur deffend et interdit de passer Maistres és Arts. 6,45. Il l'enleva et espousa. 2,12. Les Comestables commencerent de s'accroistre et amplifier. 6,37. La porte s'ouvroit et fermoit. 3,44. Nous les voyons se gouverner et maintenir avec nous. L. 2,4. Le pere se tourmente et afflige d'avoir perdu son enfant.

6. Die Personalpronomina und die häufig an Stelle derselben stehenden Abverbien y und en werden oft pleonastisch gebraucht, besonders wenn das Wort von seinem Subjekt oder Objekt durch längere Satztheile getrennt ist. Dieser Pleonasmus ist in gewissen Fällen heute noch gestattet. (Chaff. § 234.)

P. R. 2,7. Les Roys passans par les . . . Abbayes, ils y gistoient et hebergeoint. ib. 2,3. Ces Seigneurs estans necessitez d'estre à la suite du Roy près du Chancelier, ils furent faicts etc. Mont. 1,8. L'ame qui n'a point de but estably, elle se perd. id. 1,19. Celle qui meurt à huit heures du matin, elle meurt en jeunesse., Charron 1,5. Ceux qui sont aveugles à leur opinion,

ils voyent. Brant. 1,19. Ce brave prince il out de grandes traverses.

P. R. 3,3. Ce lieu fut trouvé en la ville de Byzance, laquelle non seulement il fortifia de tout point, mais la rebastit toute à neuf.

La Boétie p. 94. A l'homme toutes choses luy sont naturelles.

P. R. 2,4. D'un chapitre il me plaist d'en faire deux. ib. 2,7. En toutes ces deliberations vous ne verrez point que le menu peuple y fust appellé. ib. 6,5. En tout ce que je diray cy-aprés, je n'y voy nulle hypocrisie. Brant. 1,17. Il fut soubgonné d'avoir voulu attenter sur la personne du roy, dont j'en fais le conte ailleurs.

7. Der Dativ wird wie heute als ethischer Dativ pleonastisch gebraucht.

P. L. 1,1. Considerez-moy d'Afrique en quelle opinion de doctrine avoit-elle oncques esté? Pierre Ramus. (Livet p. 242.) Fratte-moy bien ce galand. Je te le façonneray à plaisir.

IV. Gebrauch der Personalpronomina.

1. In der neufranzösischen Grammatik ist es Regel, daß ein Pronomen der 3. Person nicht auf ein im allgemeinen Sinne ohne Artikel gebrauchtes Substantiv bezogen werden darf. Diese Regel wird allerdings nicht immer beobachtet, wie die unten aus Rousseau genommenen Beispiele beweisen. (Vergl. Chaffang § 243.) Für den freieren Gebrauch des Pronomens der 3. Person folgende Beispiele des 16. Jahrhunderts:

P. II, p. 737. Or qui te telle loy me demanderoit plus ample raison, a peine que je la puisse dire, sinon que Nature nous l'a dictée. id. p. 920. Il fit paix avec luy et pour la rendre stable, — Il ordonna . . . que nul ne parlast d'annuller — Cette paix. id. L. 2,4. lequel . . . vous veut remettre en meilleure voye, encores que ne la desirez.

Beispiele aus dem 18. Jahrhundert:

(Rousseau, Nouv. Hécl. IV, 5,2. Ceux qui réussissent et font fortune la font presque par les voies déshonnêtes qui y mènent. ib. 5,3. Dans tout ce qu'on en exige ou qu'on leur refuse ils doivent supposer des raisons sans les demander.

2. In Verbindung mit être wird neutrales le gebraucht zum Hinweis auf ein im allgemeinen Sinne ohne Artikel stehendes Substantiv, ein Adjektiv oder Participe passé eines Verbs. In diesem Falle gibt das Substantiv den Stand, die Eigenschaft des Subjekts im allgemeinen an. Gibt jedoch das Substantiv den Stand, die Eigenschaft des Subjekts in einem besonderen Falle an, und ist es deshalb von dem Artikel und einer näheren Bestimmung begleitet, so muß sich das Personalpronomen in Geschlecht und Zahl danach richten. (Chaffang § 244.)

Diese Regel wird auch in unseren Denkmälern des 16. Jahrhunderts befolgt.

P. R. 4,7. Ils n'estoient lors Juges Royaux et ne l'ont esté. P. L. 4,24. De nier qu'ils fussent Reguliers, c'estoit dementir leur vœu; de dire qu'ils le fussent, c'eust esté contrevenir à ce qu'il leur avoit esté enjoint. ib. 6,8. Dites que nostre France ne produit point de Philosophes, puisque les femmes le sont. Amyot, Lyc. 28. Non tiedes ne languissans comme le sont ordinairement ceulx qui jouissent de leurs amours. Charron 1,1,5. Nous sommes donc à ton dire aveugles? Si vous l'estiez, c'est à dire le pensiez estre, vous y verriez. P. Jeux poét. II, 23. Nous sommes deux malades — Tu l'es du corps, je le suis de l'esprit.

Beispiele, wo le auf ein Verb hinweist, wurden oben Seite 13 angeführt.

3. Die sagbetonte Form des Personalpronomens steht:

a. in elliptischen Sätzen, wo das Verb zu ergänzen ist.

P. R. 8,45. Un autre que moy le devinera. Mont. 1,19. Est-ce à toy de nous gouverner, ou à nous toy?

b. nach Präpositionen.

P. R. 1,2. avec eux. 1,8. après luy.

c. wenn der Pronomen durch dazwischentreteude Satztheile von seinem Verb getrennt ist.

P. L. 12,10. Mais la beauté du foit qui se presente, est que moy, qui fay ici le Palemon, ay quelque part en cette querelle. Mont. 3,7. Moy qui ne suis qu'un oyson, arriverois sans beaucoup de contention. P. R. 2,7. Luy encores à son retour d'une expedition contre les Flamans voulut imposer une autre charge.

Zuweilen wird jedoch in diesem Falle noch die unbetonte Form des Pronomens gebraucht, besonders bei nachfolgendem Relativ qui:

P. II, p. 730. Lors je, qui me tenois illecques à recoy dans l'espesseur des arbrisseaux . . . conclus enfin en moy-mesme rompre ma premiere entreprise. ib. p. 758. Si ne vous fault-il trouver estrange, si je, qui peult-estre ay en quelque recommandation les pauvres amans . . . leur souhaite plustost liberte. Brant. 1,28. Bien heureux est-il, qui en sa vie n'a faict quelque escapade reprochable.

Man beachte noch, daß in den oben angeführten Beispielen das sächbetonte Pronomen noch nicht, wie es im Neufranzösischen geschieht, durch ein unbetontes Personale vor dem Verb wiederholt wird. (Chaff. § 220, II.)

d. wenn das Pronomen hervorgehoben werden soll.

Im Neufranzösischen sind hierbei zwei Fälle zu unterscheiden. Es kann 1. das hervorzuhebende Pronomen allein stehen, und dann wird das absolute Pronomen der 1. und 2. Person immer und das der 3. meistens vor dem Verb in der Form eines unbetonten Pronomens wiederholt. 3. B. Moi, je perds. Im 16. Jahrhundert unterbleibt die Wiederholung in der Regel bei dem Pronomen der 3. Person. 2. kann das Pronomen in Verbindung mit einem anderen Pronomen oder einem Substantiv stehen, in welchem Falle beide Wörter durch ein entsprechendes unbetontes Pronomen vor dem Verb in der Regel zusammengefaßt werden, wenn sie Subjekt sind, und zusammengefaßt werden müssen, wenn sie Objekt sind. (Chaffang § 271, V.) 3. B. Toi et moi, nous perdons. Je vous ai vus, toi et ton frere.

Auch in diesen beiden Fällen findet in unseren Denkmälern eine Wiederholung in der Regel nicht statt.

P. R. 7,6. Moy-mesme me suis voulu quelquesfois jouer sur le chant. 7,14. Moy-mesme ay voulu depuis traduire. P. I, p. 1019. Toy, Escolier, as ouvert le pas aux devis. 3,1. Eux tous rapportoient leur creance à une unite de principes. P. L. 1,10. Ces jours passez vous et moy sommes entrez en une dispute. ib. 1,15. Vous et moy courons mesme risque. P. R. 6,3. Lüy et tous ses adherans furent bannis de la France, P. II, p. 766. N'est ce pas pour soubmettre toy et elle au parler de tout le monde. Mont. 1,1. (II) traita humainement luy et les siens. Amyot. P. Aem. 58. Elle a affligé moy et les miens.

Wiederholung des Pronomens findet statt:

P. R. 3,21. Moy, je le tourne. ib. 6,15. Moy, je la prend à gloire. ib. 6,47. Moy, je seray toujours d'avis qu'il la faut honorer. Mont. 3,7. Et moy, dit Pollio, je me tais. Brant. 1,28. Moy, j'ay veu.

Vor dem Pronomen und Substantiv findet Zusammenfassung statt in folgenden Beispielen:

P. R. 6,9. Nous sommes si pauvres ma mere et moy. id. L. 2,2. Nous vismes en Italie vous et moy. 13,15. Pourquoi ne trompons-nous le temps, vous et moy? 13,18. Nous sommes vous et moy fondez en l'histoire.

Zusammenfassung der Objekte:

P. II, p. 872. nous rendants toy et moy quitte à quitte. Sat. Men. Ceste belle journee qui nous a vous et nous ruinez. Amyot. C. Mar. 74. Elle luy donna moyen de se sauver luy et ses amis.

Bei folgenden Beispielen wird eines der Objekte vor dem Verb wiederholt: Amyot. P. Aem. 19. Il le laissa prendre et enlever, luy, sa femme et ses enfants. id. Alc. 61. La porte luy fut ouverte à luy et aux trente hommes.

Beispiele dieser Art finden sich auch oft in der heutigen Sprache, 3. B. Florian, Don Quich.: Il tombe . . . sur l'aile du premier moulin, qui l'enlève, lui et son cheval.

Die zur besonderen Hervorhebung dienenden Ausdrücke c'est moi, c'est toi etc. weichen zuweilen in der Person des Verbs und im Pronomen in ihrem älteren Gebrauche von der heutigen Sprache ab. So findet sich noch: P. I, p. 1019. C'estes vous donc, saintes Muses . . . c'estes vous à qui j'adresse mes vœux. id. L. 15,15. C'estes vous que je dois remercier. P. I, p. 1048. Ce ne suis-je donc point, disois-je, qui doit estre appellé Carron.

Mesme im Sinne des lateinischen ipse ist wie im Neufranzösischen immer von einem sächbetonten Pronomen begleitet, wenn es nicht unmittelbar hinter einem Substantiv steht.

P. R. 7,12. Moy-mesme l'avois toujours ainsi estimé. Id. L. 15,8. Je deviendray moy-mesme le vostre. ib. 1,16. Je me suis contenté moy-mesme. ib. 9,9. Je ne me pardonne à moy-mesme. P. I, p. 1054. Toy mesme . . . respondis. id. L. 15,12. Medecin panse toy, toy-mesme. Amyot. Sol. 60. Tu t'es fouetté

toy-mesme. P. R. 1,3. Luy-mesmes en cet endroit s'abusoit. 3,44. Eux-mesmes nous en passent condamnation. Amyot. Sol. 57. Ilz trainerent eulx-mesmes le chariot. ib. 43. Il se prive luy mesme. Mont. 1,9. Ils se deferrerent eux-mesmes.

Steht mesme unmittelbar hinter einem Substantiv, so kann das absolute Pronomen wegbleiben. Bei P. fehlt es meistens. Ferner kann mesme im Sinne von ipse auch vor dem Substantiv stehen. Im Singular findet sich oft statt mesme mesmes, während im Plural s zuweilen fehlt. Als Adverb heißt es mesme, mesmes und mesmement. Mont. 1,20. P. R. 1,2; 2,3.

P. R. 3,29. Ce Religieux luy mesme. id. L. 1,14. Le Francois lui mesmes Amyot Sol. 10. Thales luy mesme. ib. 31. Solon luy mesme. P. R. 1,3. Les Venitiens mesmes. ib. 3. Les papes mesmes. Amyot. Sol. 2. Pisistratus mesme. ib. 10. Laver-tu mesme. Mont. 1,21. Ses amis mesmes.

Mesme vor dem Substantiv:

P. R. 3,44. Ils estoient pauvres comme la mesme pauvreté. ib. 9,19. Laquelle ne peut prendre fin que par la fin du mesme College. La Boétie p. 132. Levons les yeux vers le ciel, ou bien pour notre honneur ou pour l'amour de la mesme vertu.

Mesme im Singular mit s, im Plural ohne s:

P. L. 1,14 Luy mesmes. Mont. 1,8; 3,6. soy-mesmes Charron 2,5,29. toi mesmes.

P. R. 2,9. Ceux mesme . . . s'appellerent Patrices. Char-ron 2,2,13 Il faut bien savoir distinguer et separer nous-mesme d'avec nos charges publiques.

4. Das absolute Reflexivpronomen soy wird in unseren Denkmälern von Personen und Sachen, im Singular und im Plural gebraucht.

1. Soy von Personen gebraucht, im Singular und Plural:

P. R. 1,7. Constantin . . . commença d'attirer à soy les Chrestiens. ib. 2,6. Il fut necessaire au Prince d'avoir gens autour de soy. 5,3. Elle ferme la porte sur soy. id. L. 4,5. Le roy a introduit près de soy une garde. P. R. 2,5. Il fut deffendu aux Maistres de tenir aucun petit Clerc avec soy. 9,15. Ce fut anciennement une coustume fort familiere à ceux, qui pour avoir quelque assurance de soy, se vouloient mettre sur la monstre.

2. Soy von Sachen gebraucht, im Singular und Plural:

P. R. 5,28. La cruauté en soy est contre Dieu. P. L. 12,1. La cause estoit grande en soy. Mont. 1,19. La vie n'est de soy ny bien ny mal. P. R. 8,47. Il y a plusieurs proverbes en nostre langue qui semble estre de soy ineptes. 9,36. Ces inhibitions . . . impliquoient en soy une contrariété palpable. Mont. 1,14. Ainsi emporte les bestes leur rage . . . à se venger à belles dents sur soy-mêmes. Charron 1,4,8. Ce sont tous biens non de soy.

Es finden sich jedoch auch schon zahlreiche Beispiele, wo statt soy das sachbetonte nichtreflexive Personalpronomen mit Präpositionen steht.

a von Personen:

P. R. 3,28. Il remua toutes sortes d'avis à part soy, pour destourner de luy cette tempeste. P. I, p. 1024. Diogene ne desiroit autre chose, que ce qu'il avoit avec luy. P. L. 7,10. Il s'imposa une loy à luy-mesme. Br. 1,32. Le Dauphin. le fist venir à luy. P. R. 1,8. Ils ne projetterent en eux autre chose qu'une vengeance. ib. Ils partagerent entr' eux l'empire. ib. 4,7. Ils sembloient estre plus à leurs Seigneurs qu'à eux-mesmes. ib. 8,4. Les Grands usent le pluriel pour le singulier, parlans d'eux.

b. von Sachen:

P. R. 3,1. L'Eglise s'affligea d'elle mesme. Mont. 3,8. Mon imagination se contredit elle-mesme. P. L. 20,7. Les pierres se fendirent d'elles-mesmes. La Boétie p. 79. Les animaux avoient entre eux leur rang. Amyot. Sol. 22. Ilz addoucissent la dureté de certaines choses, qui d'elles-mesmes sont odieuses.

Soy kommt auch als Nominativ vor und ist in diesem Falle mit mesme verbunden.

P. R. 5,6. Luy-mesme s'estoit fait tuer par un des siens, qui luy estoit un autre soy-mesme. ib. 6,44. . . quasi réputé comme un autre soy-mesme. Rousseau, Nouv. Hécl. 5,3. On diroit soi-même.

5. Der altfranzösische Gebrauch der schweren Pronominalformen vor dem Infinitiv und Particip findet sich in der Form soy noch in der zweiten Hälfte des 16. Jahrhunderts in nicht seltenen Fällen.

Suf. P. R. 2,3. à la charge de non soy marier. 2,4. Estoit un chacun astraint de soy contenir dans les bornes de son Parle-ment. 2,11. Chaque vassal estoit tenu de soy presenter. 4,3. Il ne se vouloit obliger de soy desister de l'accusation. Amyot,

Sol. 4. Il leur defendit de soy esgratigner. Id. Lyc. 24. pour soy defendre. ib. 27. de soy trouver.

§ rt. P. R. 2,16. Melibée soy complaignant ib. 2,18 soy ressentans au plus près de la Royauté. 9,27. Ce fut un ouvrage du Roy Henry VI., soy disant Roy de France et d'Angleterre. (soi-disant bis heute erhalten.) P. L. 6,1. Il se presenta un train devant les portes de la ville, soy renomnant de M. de Montpensier.

Wie im Mfranzösischen kann soy auch durch eux vertreten werden.

P. R. 3,23. . . . ne laissans moyens aux titulaires d'eux nourrir et alimenter. Amyot Philop. 34. Ce leur seroit un reproche à jamais d'avoir abandonné leur capitaine pour eulx sauver.

6. Das Reflexivpronomen dient zur Umschreibung des Passivs.

P. R. 3,4. Cela se voit en ces mots. 12,10 Cela se disoit dès son temps. 2,2. En ce lieu se decidoient les differends.

7. Zur Bezeichnung reciproker Thätigkeiten gebraucht man heute l'un—l'autre, les uns—les autres in Verbindung mit einem Personal- oder Reflexivpronomen. (Chaffang § 245.) In unseren Denkmälern bleibt das Pronomen auch weg.

a. ohne Pronomen:

P. R. 1,14. en tenant propos les uns aux autres. ib. 4,9. dons que nous envoyons les uns aux autres. 8,61. Nous avons une coustume . . . de boire les uns aux autres. Amyot. Lyc. 12. qu'ils ne cherchassent point à précéder les uns aux autres.

b. mit Pronomen.

P. R. 3,4. Le Pape et le Roy se donnans l'esteuf l'un à l'autre, s'enrichirent. 7,10. Je devois cela . . . à l'amitié que nous nous portions l'un à l'autre. L. 9,1. Repassez par toutes les principales propositions des loix . . . et les confrontez les unes aux autres. Amyot, Caj. Mar. 34. Ilz s'entrepuusserent les uns les autres. Br. 1,20. qui ne se doivent rien les uns les autres.

8. Das sabbetonte Personalpronomen wird auch oft gebraucht, ohne daß ein Nachdruck darauf liegt, besonders häufig bei Adjektiven und Participle. Heute werden die letzteren Verbindungen oft in Relativsätze verwandelt.

P. R. 6,27. en voulant conserver à soy le Royaume de Naples. 6,45. Clovis . . . rendit les Bourguignons à soy tributaires. 3,38. A eux aussi appartenoit la collation de ces Benefices. 6,25. A luy succeda son frere. 6,11. Il rechercha tous les moyens à luy possibles. 7,4. C'estoient Satyres à eux grandement familiares. Brant. 1,20. ceste honeste dame . . . bien à luy convenaute. P. R. 6,12. chateau à luy appartenant. 3,9. Il seroit declaré attaint et convaincu du cas à luy imposé. 5,20. des viandes et vins à luy envoyez. 6,27. Ce fut une leçon à elle incogneur. Sat. Mén. les anciens privileges à eux accordez.

9. Die Abberbien y und en werden im allgemeinen gebraucht wie in der heutigen Sprache, doch können sie sich ebenso gut auf Personen als auf Sachen beziehen. Von dem pleonastischen Gebrauche derselben war früher die Rede.

a. Beispiele von y.

1. Personen: P. R. 2,7. On commença d'autoriser cette charge de chefs . . . comme Archevesques et Evesques, afin que le peuple y eust plus de creance. ib. 3,44. Si le Pape leur commande de faire quelque chose, ils sont tenus d'y obeyr.

2. Sachen. P. R. 1,14. Je n'ose ny bouement contrevénir à cette opinion ny semblablement y consentir. ib. p. 786. L'occasion y est fort prompte. Id. L. 2,5. Ils se donnent loy de n'y obeyr. ib. 2,9. Où me pers-je sans y penser. 5,4. Moy-mesme y ay voulu avoir part.

In der Redensart il y a fehlt zuweilen y.

P. I, p. 1045. En toy a quelque marque d'humanité. P. II, p. 737. Ma Damoiselle n'a pas longtemps qu'avez obvié à cela.

b. Beispiele von en.

1. Personen. P. R. 1,8. Ils les envoyerent en leurs maisons pour en faire des esclaves. 5,3. De la mesme facilité qu'ils s'estoient rendus à luy, ils s'en soustrahirent. Id. L. 6,4. Il n'y a que trop d'ennemis volontaires, n'en faisons de nouveaux. Mont. 1,1. Si je n'en puis arracher parole, j'en arracheray au moins du gemissement. Brant. 1,24. Je vous recommande les autres, afin que vous en ayez soing.

2. Sachen. P. R. 3,44. Ignace ne sachant encores un seul mot de Latin, mais se promettant de s'en rendre capable . . .

delibera de quitter les armes. id. L. 1,8. Je vous en remercie. ib. 2,44. Ils chassoient leur Royaume, et en installaient un autre. 6,9. Je suis tant obstiné en ma faute, que je ne m'en puis repentir.

En zur Vertretung eines Possessivpronomens siehe bei diesem.

B. Das Possessiv-Pronomen.

I. Formen.

1. Substant. und adjekt. Formen.

Sing. masc.	mien, tien, sien.
„ fem.	mienne, tiemie, sienne.
„ m. u. f.	nostre, vostre, leur (leurs).
Plur. masc.	miens, tiens, siens.
„ fem.	miennes, tiennes, siennes.
„ m. u. f.	nostres, vostres, leurs (leur).

2. Adjekt. Formen.

Sing. masc.	mon, ton, son.
„ fem.	ma, ta, sa.
Plur. masc. u. fem.	mes, tes, ses. — nos, vos.

Bemerkungen:

1. Vor vokalisirten anlautenden Wörtern weiblichen Geschlechts stehen allgemein die männlichen Formen. Weibliche Formen sind in diesem Falle höchst selten.

3. B. P. R. 2,3. son intention, son espée. ib. 3,1. son histoire, son entreprise.

Ausnahmen: P. L. 15,12. M'amie, faites ce qu'ils vous disent. P. II, Jeux poét. I, 62. Quel fut m'amour, tel est ma poésie.

2. Leur blieb seiner Entstehung aus illorum entsprechend bis ins 13. Jahrhundert unverändert, obwohl damals das Bewußtsein dieser ursprünglichen Bedeutung nicht mehr vorhanden war. Beispiele dieses Gebrauchs finden sich zuweilen noch im 16. Jahrhundert.

P. R. 9,41. Tout ainsi que les choses loüables ont leurs histoires dignes de recommandations, aussi les mauvaises ont les leur. P. I, p. 1028. Les Roys ne sont nez pour les peuples, mais leur peuples sont nez pour eux. ib. p. 1031. Ils sont estimez non seulement entre les leur. P. L. 4,4. Leur compagnons.

Umgekehrt findet sich im Singular zuweilen s, das wohl durch den Einfluß des immer einen Begriff der Mehrheit enthaltenden Wortes, auf das es zurückweist, entstanden ist.

P. R. 6,26. Ils estoient dans un degré de consanguinité prohibé, ayans deux filles de leurs mariage. ib. 9,37. pendant leurs vie. ib. après leurs decez.

II. Gebrauch.

1. Mit Ausnahme der Formen mon, ton, son, nos, vos können alle Possessivpronomina sowohl substantivisch als adjektivisch gebraucht werden und im letzten Falle in Verbindung mit dem bestimmten und unbestimmten Artikel, einem demonstrativen und indefiniten Pronomen und einem Zahlwort stehen.

a. substantivisch gebraucht:

P. R. 1,5. les nostres, les siens. 2,16. envers les leurs. 3,6. rien . . . du mien. 3,26. contre les miens. 7,6. Le premier des nostres. 7,8. Le sien et le mien n'excedent.

b. adjektivisch gebraucht:

1. mit dem bestimmten Artikel nur in dem oft vorkommenden Ausdruck:

P. R. 2,4. A la mienne volonté.

Dieser Gebrauch findet sich in der familiären Sprache heute noch. (Chaffang § 205,3, II.)

2. mit dem unbestimmten Artikel:

P. R. 1,2. Un sien parent. 1,8. une sienne fille. 3,34. Il escrivit à un sien amy. 4,23. un sien frere. 6,3. une sienne maison. Mont. 1,3. un mien allié. Brant. 1,32. Un sien vieux serviteur.

3. mit einem Demonstrativpronomen:

P. R. 3,16. Ces miens discours. 3,43. ce mien plaidoyé. 6,12. cette mienne creance. id. L. 1,17. Cestuy mien amy et moy diviserons nos offices. ib. 18,3. Ne vous estonnez de cette mienne premiere demarche. Mont. Lettres, 2. Ce mien cher frere. id. Essais 2,2. cettuy mesme nostre Plutarque.

4. mit einem indefiniten Pronomen:

P. R. 2,5. remettant cela . . . à un autre mien plus grand loisir. 2,9. trois autres siens fils. 5,3. quelques siens sujets.

6,5. aucun mien merite. id. L. 6,1. sans aucun leur demerite. ib. 19,12. quatre autres siens compaignons. Mont 1,3. Je l'attribue à quelque sienne devotion. Amyot. Alc. 3. Il jouoit avec quelques autres siens compaignons.

5. mit Zahlwörtern:

P. R. 2,18. Quatre siens fils diviserent . . . le Royaume. 5,24. quatre siens enfans. 5,25. quatre jeunes siens enfans. 6,6. Deux siennes filles. 6,9 Ces deux miens compaignons.

2. Prädiativ gebraucht, zur Angabe der Zugehörigkeit dienendes Possessivpronomen steht ohne Artikel. Die heutige oft gebrauchte Redewendung mit être à kommt selten vor.

P. R. 2,15. Le nom et la dignité estoient nostres. id. L. 5,9. La victoire estoit nostre. 10,1. Chacune d'elles reconnoist ce qui est sien. Mont 1,19. Ce que vous laissez de temps, n'estoit pas plus vostre que celuy qui s'est passé avant vostre naissance. ib. 3,6. Un roy n'a rien proprement sien. ib. 3,9. Je n'ay rien mien que moy.

Ohne Beziehung auf ein Substantiv im Sinne des deutschen Mein und Dein:

P. R. 4,9. Il n'y avoit ny mien ny tien entre les vivans. Zuweilen finden sich auch im Neufranzösischen Beispiele dieser Art. Rousseau, Nouv. Hél. 3,4. Il ne songe pas à amplifier ses possessions, mais à les rendre véritablement siennes.

Mit être à ist die Zugehörigkeit bezeichnet.

P. Jeux poët. 1,62. C'est peu de terrasser celuy — Qui est à vous, et non à luy. Brant. 1,21. Naples estoit à nous.

3. Das Possessivpronomen wird oft durch den Genitiv des Personal- und Demonstrativpronomens sowie durch en umschrieben. Die Umschreibung durch ein Personalpronomen findet besonders dann häufig statt, wenn es mit einem anderen Possessivpronomen oder dem Genitiv eines Substantivs verbunden ist, in welchem Falle im neueren Gebrauche das zweite Pronomen durch das substantivische Possessivum ausgedrückt, und dem Genitiv, wenn er an zweiter Stelle steht, das substantivische Demonstrativum vorgelegt wird. 3. B. Mon livre et le tien. Mon livre et celui de ton frère.

P. R. 1,2. Après la mort de luy. ib. par les prieres d'elle. P. II, p. 928. La fortune de toy a esté conservée. P. L. 1,17.

Les volonte de luy et moy se sont unies ensemblement. ib. 22,10. Pour la commodité de vous et de vos affaires . . . je ne doutay de suivre ce conseil. P. R. 1,1. pour la protection de soy et de son pays. ib. 1,10. . . . pour le profit de luy ou de sa patrie. 2,5. . . . pour la despense d'eux et de leurs chevaux. 3,8. Il tenoit l'un des premiers lieux de la France tant pour dignité de luy que de sen Siege. P. R. 1,2. Au relasche d'icelles 2,2. Premiere introduction d'iceluy. 2,3. Qu'on face inventaire d'iceux. ib. Le Parlement clos pourront les conceillers d'iceluy se trouver aux Enquestes. P. R. 4,1. La cognoissance n'en peut appartenir au Juge de l'Eglise. P. L. 1,11. La suite en a encores esté plus belle. 7,3. Je ne sçay quelle en sera l'issue. 13,6. Je crains que la queuë en soit longue. 19,13. Nul n'en peut dire l'origine. Brant. 1,17. Les testes en furent emportées. Sat Mén. (Ils) sçavent vostre maladie et en cognoissent la cause

Beispiele des heutigen Gebrauchs:

P. I, p. 1052 . . . afin que par ton moyen et le sien nous puissions tromper la marine. P. L. 5,4. La fortune — De la France et la tienne eust esté de deux, une. 13,8. Cette grande Princesse . . . n'estimoit l'Eglise . . . assez capable pour recevoir ny le corps du Roy son mari, ny le sien. ib. (elle) fait dresser les portraitures en marbre, tant de son mary, que la sienne. Sat. Mén. Les affaires desquels j'ay toujours postposées à la cause de l'Eglise (Gallicane, et à la mienne.

P. R. 6,2. Ce grand Prince fit une Loy . . . en sa presence, et de tous les Princes de son sang. (Das Demonstr. fehlt.)

4. Das Possessivpronomen kann durch propre, wofür zuweilen auch mesme steht, verstärkt werden. Steht propre ohne Substantiv, so wird es in der Regel nur mit der substantivischen Form verbunden.

P. R. 1,2. ses propres affaires et ennemis. 3,34. On a armé les adversaires de ses propres armes. L. 6,4. à ses propres consts et despens. P. II, p. 814. Son ame propre. P. R. 3,12. . . . nous combattant de nos mesmes armes fit faire un Concil. id. L. 1,2. Toscan, par sa confession mesme, mandia de nous les premiers traits et rudimens de sa Poësie. P. R. 6,27. Ains faisant les affaires du Roy . . . fit-il les siennes propres. ib. 6,46. J'ay la vie de vous tous plus chere que la mienne propre. id. L. 3,1. Ils ont mesuré l'affection paternelle à la leur propre. 19,11.

Il me plaist maintenant jouir du privilege de poëte, qui est de vouloir estre non seulement celebré par les plumes d'autruy, ains par la sienne mesme.

Ausnahme: P. L. 6,2. Il est loisible à tout homme et femme d'entendement de pouvoir tester de tous ses biens meubles, acquests immeubles et quint de ses propres.

Wie mesme anstatt propre steht, so findet sich auch P. R. 1,2. propre statt mesme: Le propre jour de Pasques.

5. Das Possessivpronomen braucht vor mehreren Substantiven nicht wiederholt zu werden, auch wenn es vor diesen seine Form ändern müßte. Oft wird die Beziehung auf mehrere Substantive durch den Plural bezeichnet.

P. R. 2,3. Sa chaleur et leur. 4,13. A leur honte et confusion. 14,2. Ma femme et maison. ib. 12,9. Son autorité et grandeur. P. R. 2,19. Sous son nom et autorité. 3,26 . . . à son instigation et poursuite. 6,5. Toute sa vie et histoire. 9,38. Sa vie et mœurs. L. 4,2. Leur presche et prieres. P. R. 6,24. Ses pere et frere. 6,42. Leurs pere et mere. 3,44. Leurs sens et suffisance.

Beispiele der Wiederholung:

P. R. 3,44. Vostre vœu et vostre Bulle. ib. Vostre dict et vostre dediet. 8,4. Leurs noms et leurs armes. 1,1. Prodiqne de son sang et de sa vie. 3,17. Son clergé et sa noblesse. 3,29. Son abbé et ses freres. 3,44. Sa vie et son avoir.

C. Das Demonstrativpronomen.

Um sich über die Formen und den Gebrauch des Demonstrativpronomens im 16. Jahrhundert vollständig klar zu werden und den damals in der Entwicklung begriffenen neufranzösischen Gebrauch sich erklären zu können, ist es nötig, kurz einen Blick auf das Altfranzösische zu werfen.

Die altfranzösischen Demonstrativpronomen zerfallen in 3 Gruppen, von denen die erste die mit ecce ille, die zweite die mit ecce iste und die dritte die mit ecce hoc zusammengesetzten Pronomen enthält. Dem Lateinischen entsprechend werden die ille enthaltenden Pronomen zum Hinweis auf einen entfernten, die iste enthaltenden zum Hinweis auf

einen näheren, vorliegenden Gegenstand gebraucht. Die Formen waren folgende:

	1. ecce ille, ſagunbetont.	2. ecce iste, ſagunbetont.
	masc. fem.	masc. fem.
Sing. N.	eil celle	eist ceste
e. obl.	cel celle	cest ceste
Pl. N.	eil celles	eist cestes (cez)
e. obl.	cels celles	cez ceste (cez)

3. ecce hoc: iço (ſagbet) — go, çou (ſagunbet.)

In den ſagbetonten Formen wird obigen Pronomen i vorgeſetzt. Ferner heißt der e. obl. ſing. masc. der ſagbetonten Form (i)celui, (i)cestui.

Wie früher ſubſt. eist durch den obl. Naſuß ceſtui, ſo wird im 16. Jahrhundert eil durch celui faſt vollſtändig verdrängt. Wie im Altfranzöſiſchen werden die Demonstrativpronomen, mit Ausnahme von ee, cest, ces, ſowohl adjektivisch wie ſubſtantiviſch gebraucht, doch iſt Ueber-einstimmung mit dem heutigen Gebrauche ſchon vorhanden. Bei Paſquier werden celui, ceſtui, celle nicht oft adjektivisch gebraucht, dagegen findet ſich ceste mit ei ſehr oft ſubſtantiviſch.

Regen wir bei der Einteilung der Demonstrativpronomen den ſubſtantiviſchen oder adjektivischen Gebrauch zu Grunde, ſo erhalten wir folgende Formen:

1. ſubſt. (bei P.) eil.
2. ſubſt. u. adjekt. masc. (i)celuy (celui) — (i)ceux (ceulx),
cestuy, cettuy (ceſtui, cettui).
fem. (i)celle (i)celles,
ceſte, cete (meiſt mit cy).

3. adj. ee, cest (cet), ces (cez).

4. Neutralpronomen. ee, ceey (ceei), cela.

Vor Vokalen und ſtummem h ſteht wie heute cet (ceſt). 3. B. P. R. 1,8. cet orage. 1,2. cet endroit.

Der in den mit ille und iste zuſammengeſetzten Formen enthaltene Begriff der Nähe und Ferne iſt im 16. Jahrh. im allgemeinen noch erhalten, doch beginnt das Bewußtſein deſſelben ſich zu verlieren. Beſteres beweist der Umſtand, daß den Pronomen zum Hinweis auf einen näheren oder entfernten Gegenſtand ſehr oft cy oder là hinzugefügt wird. Daß das Bewußtſein der urſprünglichen Bedeutung nicht ganz verloren war, geht daraus hervor, daß bei ceſtui die Partikel cy ſehr oft fehlt, wenn es auf einen vorliegenden Gegenſtand hinweist, und daß es ſelten mit là

verbunden wird, also selten auf einen entfernteren Gegenstand hinweist. Auch substantivisch gebrauchtes *ceste* steht selten mit *là*. Im Laufe der Zeit schwand jedoch auch dieser letzte Rest der ursprünglichen Bedeutung, so daß man sich, um auf einen näheren oder entfernteren Gegenstand zu verweisen, immer der Partikel *cy* oder *là* bediente. Das Pronomen *cestuy* wurde dann entbehrlich und kam außer Gebrauch. Der adjektivische Gebrauch von *celuy* und der substantivische von *cette* wurden immer seltener und man hatte bald den neufranzösischen Gebrauch.

I. Das zweigeschlechtige Pronomen.

1. Alle Demonstrativpronomina, mit Ausnahme von *ce*, *cest*, *ces* können adjektivisch und substantivisch gebraucht werden.

P. R. 2,6. *inceluy Brellay*. 2,18. *icelui Sigibert*. 6,6. *celuy Thibaut*. 2,4. *cestuy temps*. *ib.* *cestuy roy*. 3,4. *cestuy Pascal*. 3,2. *cettuy Charles*. 1,10. *celle part*. *ib.* *celle partie*. 2,18. *icelle loy*. 1,7. *iceux Ostrogots*. 2,17. *iceux hommes*. 2,7. *icelles lettres*. 3,21. *icellos reformations*. 2,18. Du fonds de *cette* raison sourdit la Loy Salique . . . de *cette* les apanages és enfans puisnez de nos Roys, de *cette* le droict d'aisnesse entre les Nobles . . . de *cette* generalement vint l'institution des Retraits. *id.* I, p. 1021. De *ceste* fontaines se tirent les Histoires, de *ceste* la Philosophie de *ceste* aussi l'éloquence. *id.* L. 8,11. Voyez . . . quelle vous vous estes donné en peu de temps, outre *ceste* qui vous estoit jà acquise.

Andere Beispiele substantivisch gebrauchter Pronomina siehe unter 2. Obige Beispiele zeigen auch, daß im 16. Jahrhundert dem Demonstrativpronomenen noch oft ein die demonstrative Kraft verstärkendes *i* vorgefetzt wird.

2. Zum Hinweis auf einen näheren oder entfernteren Gegenstand bedient man sich der Partikeln *cy* und *là*. *Cestuy* bedarf, wie schon oben erwähnt, der Partikel *cy* nicht und wird selten mit *là* d. h. zum Hinweis auf einen entfernteren Gegenstand gebraucht.

P. R. 2,4. *ce point-cy*. 3,6. *ce pays-cy*. Amyot. Them. 1. *ces pais icy*. *id.* Sol. 19. *ce port icy*. Sat. Mén. *ce fol icy*. P. R. 1,2. *ce lieu-là*. 1,10. *cette contrie-là*. 2,4. *ce temps-là*. 2,16. *ces terres-là*. P. R. 2,10. *Ces deux curateurs . . . se firent proclamer Roys, celui-là de la Germanie, et cettuy de nostre France*. 3,11. *Celuy-là fut seulement destiné pour les eccle-*

siastiques, et cettuy pour les seculiers. 2,3. *Aux instructions de la cour . . . entre autres articles estoit cettuy-cy*. 210. *En cettuy-cy nos ancestres remarquerent encores une imbecillité de sens*. 3,35. *Il dit cettuy avoir esté pourveu par le commandement du Roy, cettuy-là par son consentement*. 4,10. *Quant au cousteau, et à l'escritoire, cestuy-là estant l'outil dont nous usons pour manger et cestuy pour procurer nostre vie*. P. L. 4,11. . . . *cestuy-là sage politic, cestuy fauteur et promoteur de la nouvelle Religion*. P. R. 1. *Le sage Legislatteur ou Juge se doit bien donner garde de rendre raison, celui-là de la loy, cettuy-cy de sa sentence*. *ib.* 4,24. *Il avoit deux enfans masles, Lothaire et Charles, celui-là qui fut Roy de France . . . celui-cy Duc de Lorraine*. 6,12. *Fut-il jamais une liaison de plus heureuse fortune . . . que celle-cy*. *id.* L. 2,3. *La litterature n'est pas comme la tyrannie; ceste-cy n'endure point de compagnon, celle-là s'en fortifie*. 21,6. . . . *celle-là, pour estre très sage . . . celle-cy pour estre follastre*. P. R. 5,15. *Je ne vis jamais une ignorance si lourde . . . que ceste-cy*. 2,5. *Les uns et les autres (furent) appelez Maistres: ceux-là du Parlement, ceux-cy des Comptes*. *id.* L. 22,5. *Celles-là (Charites) furent par les Romains appellées les trois Graces . . . et celles-cy (Marguerites) . . . peurent obtenir semblable nom entre nous*.

3. Im modernen Gebrauche wird bekanntlich das Demonstrativpronomenen immer mit *ci* oder *là* verbunden, wenn ihm nicht unmittelbar ein Relativsatz, der als notwendiger Bestandteil desselben aufzufassen ist, oder ein Genitiv folgt. Im letzten Falle muß im 16. Jahrhundert das Demonstrativum, das zur Vertretung eines vorausgehenden Substantivs dient, manchmal ergänzt werden. Im übrigen stimmt der neufranzösische Gebrauch mit dem des 16. Jahrhunderts im allgemeinen überein.

Ueber manche Ausnahmen darf man sich um so weniger wundern, als auch im Neufranzösischen von manchen Schriftstellern gegen diese Regel verstoßen wird.

Daß *cestuy* die Partikel *cy* entbehren kann, wurde wiederholt erwähnt.

Wird einem Demonstrativ *i* vorgefetzt, so vertritt dieses die Stelle von *cy* oder *là*. (Vergl. Chaffang § 247, Sücking § 274).

Cy und *là* im Singular: P. R. 3,10. *Jamais Ordonnance ne fut plus mal reçue, que celle-là*. 3,44. *Y eut-il jamais proposi-*

tion plus dangereuse que cette-cy. Sat. Mén. En tel temps que celui-cy. Mont. 3,8. Celui-là n'y emploie que l'avantage de sa voix. Brant. 1,22. Ceste-là cousta bon aux Genevois.

Cestuy ohne cy und là: P. R. 3,44. Cestuy prend leurs affaires en main. 1,12. Cestuy avoit laissé pour heritier un sien fils. ib. Cestuy fut pere naturel de Guillaume. 2,3. je pense cestuy estre le premier.

Iceluy. x. ohne cy und là: 2,3. Le Parlement clos pourront les conseillers d'iceluy se trouver aux Enquestes. Brant. 1,24. (II) voulut aussi mourir avecque iceluy. P. R. 1,2. Par icelle (parole) se trouva le jeune Roy tout confus. 1,14. A la deduction d'icelles. 2,1. De toutes lesquelles choses ou parties d'icelles. 2,2. . . se determinoient en icelles plusieurs differens. 3,33. On ne fait point de doute qu'il y a abus en ce qui contrevient à iceux, P. L. 16,7. De vouloir asseoir le jugement humain sur iceux, c'est . . . vouloir esche'ler le ciel.

Cy und là im Pl.: P. R. 2,5. Ceux-cy receurent leur confirmation du Roy. 2,6 De ceux-cy nous trouvons registres. 2,10. Ceux-cy tindrent les premiers lieux. 2,3. Ceux-là avoient cognoissance des Requestes. 6,6. Jamais lettres . . . ne furent de tel poids et mesure que celles-cy.

Ohne cy und là vor Relativpr.: P. R. 1,2. Ceux qui encourent telles censures sont reputez mechans. 1,5. Ceux qui discourent. 2,7. Ceux qui sont appelez aux grandes charges. 1,14. La seconde personne est celle qui est presente.

Ausnahmen: P. R. 3,24. . . en defraudant ceux-là qui avoient bien merité des bonnes lettres. 6,44 Plus belles confirmations ne pouvons-nous rapporter de ceste proposition que celle-là que nous tirons tant du vieux que du nouveau Testament. 8,35. Entre les plus honorables Ordonnances du Roy . . . nous cottons principalement celle-là, par laquelle il extermina tous bordeaux. 9,3. A plus forte raison devons-nous dire le semblable de tous ceux-cy dont nous devons estimer les œuvres. id. L. 22,12. De quelle sorte sont ceux-là qui attaints d'une fièvre chaude se precipitent de haut en bas.

Ohne cy und là vor einem Genitiv: P. R. 1,3 L'un (prit) le pays de l'Italie et l'autre celui de la Germanie. 2,4. Il y avoit eu

milles piques entre la cour de Rome et celle de Paris. id. L. 12,10. Elle quitta les habits de femme et prit ceux des hommes.

Das Demonstrativpronomen ist zu ergänzen: P. R. 2,4. Les Ducs et capitaines prindrent . . . la garde des villes, Constantin celle de Ravenne, Jean celle de Rome, Besse de Spoleto, Justin de Florence, Cyprian de Perouse. 3,1. Après luy eust lieu l'Evesque d'Alexandrie, puis d'Antioche, puis de Hierusalem. Br. 1,22. L'accès de la porte du grand seigneur n'est si libre comme de nos princes.

4. Das Demonstrativpronomen mit folgendem Genitiv dient oft zur Bezeichnung der Bewohner eines Landes oder einer Stadt und der Anhänger einer Religion oder Körperschaft, ein Gebrauch, der heute selten ist. (Lücking § 275.)

P. R. 1,2. Ceux de Chartres et de Sens. 1,11. Ceux de la grande Bretagne. id. L. 4,11. Ceux de Blois se sont saisis de l'Eglise. Sat. Mén. Ceux de Tours. P. R. 2,4. Ceux de la cour. id. L. 4,10. Ceux de la nouvelle Religion.

5. Zum Ausdrucke der räumlichen und zeitlichen Nähe steht oft das Demonstrativpronomen statt des heutigen bestimmten Artikels. Besonders häufig wird es zur Angabe des gegenwärtigen Monatsdatums gebraucht.

P. R. 1,12 . . . ayans fait de ce nom de Roland par corruption de langue un Normand. 2,1. Ce gentil Roy Charles. 2,4 Ce Parlement estant fait continuel, l'on distribua les territoires. 2,7. cette ville de Paris. P. L. 12,4. De Paris, ce 20. de May 1588. 12,10. Ce vingt-quatriesme de Mars 1614. 13,1. De Blois, ce 21. Novembre 1588. 13,10. De Tours, ce 2. Avril 1589. 14,1. De Tours, ce cinquiesme d'Aoust 1589.

6. Abweichend vom modernen Gebrauche wird vor être zum Hinweis auf ein nachfolgendes, prädikatives Substantiv statt des neutralen ce öfters das zweigeschlechtige Pronomen gebraucht.

P. R. 6,5. Cestuy est un trait d'Histoire fort memorable. 6,15. Cestuy estoit le general refrain. 8,21. Cette-cy est l'opinion de Messire Robert. 9,17. Cestuy est le septiesme mesnage. p. 1026. Ceste est donc la Philosophie que je veux apprendre à mon Prince. P. II, p. 755. Celle fut vrayement une loitable coutume. Sat. Mén. Ceste est la setle cause.

Celuy findet sich statt ce oder ceste: P. R. 3,6: Enfin dit que celuy estoit une chose indifferente que ce fust l'Arcopagite, ou le Corinthien.

7. Sehr häufig findet sich celuy in folgenden drei dem Lateinischen nachgebildeten Redensarten. Diese entsprechen den lateinischen Konstruktionen quis est qui, nemo est qui non oder quin, ut qui oder utpote qui. Die erste Redensart besteht heute noch, die zweite und dritte sind seit der Mitte des 17. Jahrhunderts außer Gebrauch. (Vergl. Chaffang § 247, II.)

1. Qui est celuy.

P. L. 5,9. Qui est celuy qui ne voye que Dieu s'est mis pour nous de la partie? 5,11. Qui est celuy qui n'estime grand en luy d'avoir deux fois combattu en bataille rangée? 6,1. Qui est celuy qui ne sçait que venant de la part du Roy, les portes ne luy deussent estre ouvertes? 9,1. Qui est celuy qui puisse revoquer en doute, que les Romains ne fussent . . . plus resolutus . . . que nous autres? 12,1. Qui est celuy qui ne sait combien peut une preoccupation?

2. Il n'y a celuy.

P. R. 2,3. Il n'y a celuy . . . qui avec le temps n'espere et ne desire y avoir seance. 2,7. Il n'y avoit celuy qui ne fust très-aise de s'estre employé en cette charge. 3,44. Il n'y a celuy de nous qui ne sçache que nostre Seigneur choisit près de soy ses Apostres. id. L. 1,8. Il n'y a celuy de vous qui ne sçache combien le docte Rabelais gagne de grace. Calv. Inst. 2,3,1. Il n'y a celuy d'entre vous, qui ne fust Seigneur d'une ville de Grece.

3. Comme celuy.

P. R. 7,6. Je le dis comme celuy qui y estois present. 9,20. En quoy je puis dire, comme celuy qui vis demesler ce fuzean, que ce fut à bien assailly. Id. L. 4,14. Ils avoient toute leur confiance sur ce Roy, comme sur celuy, qu'ils avoient porté sur les espauls. 9,9. Je vous escriis ceey comme à celuy que j'aime. 13,17. Je vous supplie m'en faire part, comme à celuy qui est du tout vostre.

8. Von den übrigen Pronomina getrennt soll die Form cil betrachtet werden, da es, wie bereits erwähnt, im 16. Jahrhundert nicht mehr oft vorkommt. In der 2. Hälfte dieses Jahrhunderts ist es sehr selten. Bei

P. ist es in der Prosa gar nicht mehr anzutreffen, dagegen findet es sich 11 mal in seinen Gedichten, wo das Vermaß es verlangte, und darunter merkwürdiger Weise 4 mal als Akkusativ Sing. Diesen Akkusativ erklärt Zabler (Zeitschr. für roman. Philologie 1884, 8. B. p. 487) als eine Attraktion des Beziehungswortes durch das unmittelbar darauf folgende im Nominativ stehende Relativpronomen. Bei P. sind jedoch 2 Beispiele anzutreffen, wo diese Erklärung nicht zutrifft. In dem Beispiel Jeux poët 1,24. Mais elle vit — Par cil sans plus qui la ravit folgt das Relativpronomen nicht unmittelbar, und dann wird doch auch der Akkusativ durch die vorausgehende Präposition verlangt. In dem Beispiel P. II. Versions p. 963: Ja void-on dans Poitiers Apollon le divin — De tout estre chanté comme vray Poitevin: — Et prendre sur surnom, quittant cil de Pythie folgt überhaupt kein Nominativ des Relativpronomens. Die beiden anderen Akkusative enthalten folgende Beispiele: P. Jeux poët p. 902. Souguigner d'un bon oeil — Cil qui vous a sa plume consacrée. p. 957. Es-tu bien si osé — De mordre cil qui mesle à son estat ces jeux?

Cil als Nominativ: P. Jeux poët. 1,50 . . . espandras autant de larmes — Comme espond ores pour toy — Cil qui t'aime plus que soy. ib. 2,32. De moy il n'y a cil qui rie. ib. Cil qui veut en amour demeurer en cerveau — Il faut qu'avec sa Dame il discoure le beau. ib. 4,8. Je suis plus franc vieillard, que cil qui sans subject . . . veut croire qu'il est maistre. P. II, p. 1014. C'est peu que cil qu'il a représenté.

9. Der Gebrauch der demonstrativen Objektive mesme und tel weicht von dem der heutigen Sprache nur wenig ab.

1. Mesme (idem) kann stehen
a. ohne Artikel.

P. R. 1,2. Il avoit mesme prerogative qu'un roy. 2,4. Les procureurs vouloient user de mesme privilege. Mont. 1,19. Le monde ne va-il pas mesme train que vous allez? id. 2,3. Ma forme de vie est pareille en maladie comme en santé: mesme liect, mesmes heures, mesmes viandes me servent et mesme breuvage.

b. mit dem bestimmten Artikel, und zwar steht es in diesem Falle sowohl vor als hinter dem Substantiv. Die im heutigen Gebrauche geltende erste Stellung ist auch bei P. die häufigere.

P. R. 1,12. La mesme façon. 1,14. La mesme occasion.

2,13. La mesme necessité apprit puis après aux Romains d'user de mesme façon. ib. 3,1. Deslors que Constantin y avoit planté et son nom et son siege, à l'instant mesme y avoit-il aussi planté la Foy. 5,29. Finalement trouva dedans sa bouche . . . un anneau, qu'il luy osta le jour mesme. id. L. 10,11. Celuy qui vous avoit affligez, fut chastié des verges mesmes dont il nous avoit battus.

Der Ausdruck: à l'instant même ist heute noch gebräuchlich.

c. mit dem unbestimmten Artikel.

P. R. 1,2. Une mesme famille. 1,8. Une mesme main. 2,10. Un mesme temps. Mont. 1,22. Un mesme personnage. Sat. Mén. C'est quasi ung mesme fait que le nostre.

d. mit dem Demonstrativpronomen.

P. R. 1,1. Cette mesme coustume. 3,23. Cette mesme hardiesse. 3,33. Ces quatre mesmes Concils. Mont. 1,2. Cette mesme contenance.

Unter dem Substantiv: Sat. Mén. En ceste sale mesme.

2. Tel wird gebraucht

a. attributiv, mit und ohne den unbestimmten Artikel, auch in Verbindung mit indefiniten Pronomina.

P. R. 2,13. avec une telle preface. Br. 1,19. Un tel Italien. P. R. 2,2. Telles assemblées s'appelloient Parlemens. id. L. 12,10. Cette jeune garce fit tel advancement et progresz, qu'elle devança tous ses compagnons. P. R. 2,6. Plusieurs autres telles causes. Mont. 2,37. Sans quelque tel fruit. Amyot, Periel. 12. Il laissa tout autre tel entretien d'amis et toute telle maniere de conversation.

c. prädikativ. Dient es zur Vergleichung, so steht in der Regel wie heute que als Vergleichungswort.

P. R. 2,5. La teneur des lettres estoit telle. 3,4. Les affaires doncques d'Italie estoient telles. id. L. 4,20. Le bruit . . . est tel. P. R. 2,1. Nos Roys sont demeurez en partie tels que nous les voyons aujourd'huy. 2,4. L'ordre des Chambres estoit tel que j'ay deduit. ib. p. 1049. La verité est telle que tu dis. La Boétie p. 92. Qu'on conte seulement le fait tel qu'il est.

Comme findet sich als Vergleichungswort: P. L. 4,20. Tel fruit comme il esperoit.

Anstatt que steht das Relativpronomen: P. R. 3,2. La teneur estoit telle, laquelle j'ay icy rapporté mot à mot en nostre langage.

c. substantivisch, besonders statt des Demonstrativpronomens und in der Redensart tel ou tel. (Vergl. Chaffang § 208, 9,4.)

P. R. 2,17. Tel s'en estoit mosqué, qui s'estimeroit bienheureux de porter la Jartiere. id. L. 22,10. Tel refuse qui après muse. Mont. 1,19. Tel a vescu longtemps, qui a peu vescu. P. R. 2,6. . . . portant le registre que tel ou tel a esté receu. id. L. 19,13. On prioit l'heritier de vouloir rendre l'heredité à tel ou tel.

Anstatt tel findet sich das Demonstrativ: P. R. 2,7. En icelle n'estoient appelez que les Princes, grands Seigneurs, Nobles et ceux.

Erwähnt sei noch die auch heute gebräuchliche elliptische Redensart tel quel. (Vergl. Chaffang § 208, 9, III)

P. R. 4,23. Sur un umbrage tel quel il avoit repudié Leonor sa femme. id. L. 19,16. Il valoit mieux apporter au malade . . . un remede tel quel. ib. 21,1. Je recouvray peu à peu ma santé, non pleine, ains telle quelle.

II. Das Neutralpronomen.

1. Die Neutralpronomina ce, ceey, cela sind im Gebrauch nicht streng geschieden. Das Neutralpronomen wird zuweilen durch unpersönliches il vertreten, sowie auch umgekehrt letzteres durch ersteres vertreten werden kann.

a. ce. P. R. 1,2. Induit à ce faire. 2,10. pour ce faire. Id. L. 2,6. de ce faire. Brant. 1,25. Et ce en signe de leur belle victoire. P. R. 3,40. Et ce encores avec une grande circonspection. ib. 1,12. Moyennant ce. 2,7. à ce instiquez en ce. 6,5. De ce elle avoit plusieurs revelations. 2,4. avec ce. Brant. 1,21. sur ce. 1,22. pour ce.

Beispiele dieses Gebrauchs von ce finden sich zuweilen noch in der neueren Sprache. (Vergl. Chaffang § 248, 2. Stück § 269.)

b. ceey. P. R. 2,2. pour bien comprendre ceey. 1,2. Je veux donc conclure par ceey. 2,19. Je dirai ceey pour fin de

ce chapitre. Mont. 1,2. Cœcy ay-je reconnu de mes yeux. 3,6. J'en dirai seulement cœcy.

c. cela. P. R. 2,4. Cela leur fit permis. 2,7. Il pourpensa d'obtenir cela de son peuple. ib. Cela fut levé pour une fois. 3,17. Non content de cela. id. L. 1,5. Cela se peut recueillir par exemples fort oculaires.

Il stait ce: P. R. 2,5. Il n'est pas qu'ils n'ayent quelques-fois pretendu ayoir un droiet ib. 3,26. Il n'estoit pas que le bourreau ne luy servist quelquesfois de capitaine. 3,4. D'oser remuer quelque nouveau mesnage contre le Roy, il estoit fort mal aisé. 3,21. D'y trouver le remede il estoit presque impossible.

Ce stait il: P. R. 3,4. Quand ce vint à la prononciation de son arrest. Brant. 1,32. Quand ce vint l'heure du combat. Amyot. Ale 3. Quand ce vint à son tour.

2. Ce steht meistens als Subjekt vor être, wenn ein prädikatives Substantiv (Infinitiv) oder Pronomen folgt.

P. R. 1,1. C'estoit la grandeur de Cesar. 1,12. C'estoit chose assez familiere. 2,3. Ce fut un conseil. ib. Ce sont les Archevesques. 2,7. Ce sont belles tapisseries. Mont. 3,13. C'est aimer sainement. id. 1,22. Ce sont elles. Brant. 1,24. Ce sont eux.

Zuweilen ist in diesem Falle ce zu ergänzen. P. L. 22,5. Est une chose grandement remarquable en elle, que soudain . . . trois jeunes Damoiselles l'honorèrent de plusieurs distiques. id. R. 3,6. Est grandement errer de les vouloir tirer en consequences pour les autres.

3. Das Neutralpronomen ce wird oft pleonastisch gebraucht

a. zur Verstärkung eines andern Neutralpronomens.

P. L. 13,17. Qu'est-ce cœcy autre chose qu'un sage doctrinal? Mont. 3,9. Cela c'est sottise. Brant. 1,17. C'estoit braver cela son empereur.

b. vor être zur Wiederaufnahme und Hervorhebung eines vorangehenden Subjekts, besonders wenn dasselbe durch andere Satztheile von seinem Prädikate getrennt ist, Subjekt und Prädikat aus Infinitiven bestehen oder der Satz mit ce qui, ce que zc. beginnt. (Vergl. damit den heutigen Sprachgebrauch. Chaffang § 248,3. Poitevin § 222 u. 223.)

P. R. 2,5. Le premier qui en cette charge eut quelque nom, ce fut Nicolas. Mont. 1,1. La plus commune façon d'amollir les cœurs de ceux qu'on a offensez, c'est de les esmouvoir. id. 1,19. Le continuel d'ouvrage de vostre vie, c'est bastir la mort. P. R. 1,14. Il me semble que de disputer de la vieille origine des nations, c'est chose fort chatotilleuse. P. R. 1,6. Car d'estimer que Ciceron s'en soit souvenu . . . c'est se moquer. 8,45. De luy attribuer l'establissement du Parlement, c'est errer. 9,3. De croire le contraire, c'est estre heretique. 4,8. De le reduire en son ancienne servitude, c'estoit troubler la dignité. 5,3. De l'accuser de sottise . . . ce seroit grandement errer.

3,26. Ce que le Regent en faisoit en faveur du Pape, c'estoit affaires d'Estat. 3,30. Qui est encores davantage à considerer, c'est que nous eumes jamais Roy de moindre effect. 9,2. Ce qui est encores plus admirable, c'est que d'ancienneté il y avoit deux grands bourgs.

c. in eingeschobenen Sätzen.

P. 1,1. ce crois-je. Brant. 1,17. ce disent les Memoires. 1,21. ce disoit-on. Amyot. Public. 32. Le peuple le nomma, ce disent-ils, Cocles.

4. Erwähnt sei noch, daß voicy und voilà wie heute in demonstrativer neutraler Bedeutung gebraucht werden.

P. L. 2,5. Voilà des grandes et superbes propositions. 22,12. Voilà le comble de nostre folle. Calv. Inst. 2,1,8. Voicy le moyen qui nous gardera d'errer.

D. Das Relativ-Pronomen.

I. Formen.

In den Formen stimmen die Relativpronomina des 16. Jahrhunderts mit den heutigen meistens überein. Es sind als solche gebräuchlich: qui (que), Affus. que (qui); lequel, laquelle, lesquels(z), lesquelles; quoy und die relativen Adverbien que, dont, où. Abweichend vom heutigen Gebrauche findet sich zuweilen que als Subjektsnominativ und adjektivisches qui als Affusativ. Dies sind noch Ueberreste

aus dem Altfranzösischen, wo que auch als Subjektivnominativ vorkam, und qui als Akkusativ gebraucht wurde. Letztere Form ist aus dem Dativ cui entstanden, der auf Personen bezüglich auch als cas. obl. gebraucht und später mit der Nominativform qui verwechselt wurde.

Que ist Nom.: P. R. 2,6. Les affaires de Justice que se presenteroient à la suite du Roy. 5,12. Là plus furieuse Megere, qu'onques comparut sur la face de la terre. id. L. 5,1. Ce que venu à la cognoissance du Roy, il a depesché le Duc. Brant. 1,27. Il avoit une defectuosité en luy . . . qu'estoit qu'il ne voyoit goutte d'un oeil.

Qui ist Akkus.: Amyot Fab. Max. 71. Luy domans pour compagnons ceulx qui luy mesme voulut.

II. Gebrauch.

1. Qui und lequel.

1. Als Nominativ und Akkusativ werden qui und lequel im 16. Jahrhundert promiscue gebraucht. Im Genitiv und Dativ und überhaupt in Verbindung mit Präpositionen steht viel häufiger lequel als qui.

P. R. 1,2. La Gaule estoit reduite en deux principales factions, qui se faisoient journalle guerre. 2,3. . . . chose qu'ils n'ont oubliée. id. L. 10,4. Un autre plus hardy, à qui les mains fretillent davantage, dira . . . Mont. 1,56. Un homme de qui la paillardise sans cosse regente la teste . . . que dit-il à Dieu?

P. R. 2,10. Il fut trahi par l'Evesque lequel le mit avec sa femme entre les mains de son ennemi. 3,14. Alors estoit Empereur Henry IV., Grand Prince, lequel regna cinquante ans. 1,8. Ils tournerent visage vers l'Italie, laquelle ils mirent à sac. P. R. 2,3. Je viens maintenant à la Chambre des Requestes du Palais, à laquelle je veux donner plus de façon. 6,5. Le bastard de Vendosme l'avoit prise, qui la monstra au Duc de Bourgogne, lequel la bailla en garde à . . . Jean de Luxembourg, auquel il avoit plus de fianco.

2. Die Genitive duquel und das selten vorkommende de qui können sowohl vor als hinter ihrem Beziehungsworte stehen. Von dem Genitiv sehr oft vertretenen dont wird später die Rede sein.

P. R. 3,4. Ce grand guerrier approchoit, duquel Vitige

son devancier Roy avoit esprouvé les forces. 3,43. Maistre Baptiste, duquel on ne scauroit assez honorer la memoire, fut pour moy. id. L. 14,2. . . . ceux desquels la presence ne luy estoit agreable. Mont. 1,1. Il en fut tué bien six mille, desquels nul ne fut veu ny fuiant, ny demandant mercy. Brant. 1,24. . . . la vie de ce grand Roy, duquel depuis la mort est ensuivie.

P. R. 2,12. François voulut gratifier de cet estat . . . Montmorency la vie et presence duquel me commande d'en penser plus et moins dire. 3,10. . . . Gregeois, les affaires duquel estoient reduites au petit pied. Mont. 1,31. un maistre, les imperfections duquel leur estoient si bien cognues. Amyot, Fab. Max. 49. Le filz de Fabius mourut avant luy, la mort duquel il supporta modereement. Brant 1,31. Un soldat de qui un barbet avoit pris une poulle eust esté passé par les piques.

3. Hängt der Genitiv eines Relativpronomens von einem mit einer Präposition verbundenen Substantiv ab, so wird meistens duquel, zuweilen auch de qui gebraucht. Bei P. findet sich einmal dont in diesem Falle. (Vergl. Chaffang § 258.)

P. R. 1,2. Ils avoient gens choisis sous la puissance desquels ils soubmettoient les negoces des particuliers 2,1. Tesmoing en est un Conquerant, par la vaillanterie duquel nos Roys sont demeurez . . . tels que nous les voyons. 2,5. Il restoit d'avoir quelque homme à la fidelité duquel on commist la garde des livres. Mont. 3,9. L'un de mes souhaits . . . seroit de trouver un gendre . . . entra les mains de qui je depossassé la conduite et l'usage de mes biens. 1,20. pour les droits de qui. P. R.

5,29. Il espousa consecutivement trois femmes, dont de la premiere il eut six enfans.

4. In Verbindung mit einer Präposition bezieht sich qui in der Regel auf Personen. Lequel kann sich auf Personen und Sachen beziehen. Zuweilen wird jedoch auch qui von Sachen gebraucht. (Vergl. Chaffang § 257.)

P. Jeux poét. 1,60. O dame en qui tout le cruel se eache. ib. 1,62. Et vous . . . en qui j'ay toute foy — A la vengeance ordonnez la loy. Mont. 3,8. . . . avec qui je marchandois.

Qui von Sachen gebraucht: P. II, p. 844. Ainsi ay-je engravé vostre oeil pour qui j'endure. Charron 2,7,1. Il y a double fortune avec qui il nous faut combattre.

5. Entgegen dem heutigen Sprachgebrauche wird lequel oft attributiv mit einem Substantiv verbunden.

P. R. 1,2. . . l'autre au V. Livre auquel lieu, . . . il nous appelle Barbares. 1,7. . . desquels Roys le dernier fit quelques courses. 1,9. lequel surnom. 2,2. duquel jugement. ib. lesquels freres. 2,9 . . . lequel livre est destiné pour les loix. 3,23. . . de la lecture desquels livres on peut recueillir etc.

6. Que ist wie heute Nominativ des Prädikats. Besonders findet es sich häufig vor dem Verb être zur Hervorhebung eines vorausgehenden Adjektivs oder Substantivs.

P. L. 6,1. Prince debonnaire qu'il est. 7,9. Pauvre malheureux que vous estes. Amyot, Lyc. 16. Temeraire qu'il estoit auparavant. id. P. Aem. 44. Pauvre homme que tu es.

7. Als beziehungsloses oder substantivisches Relativpronomen ist qui wie heute im Sinne von celui qui gebräuchlich. Abweichend von der heutigen Sprache hat es oft die Bedeutung des lateinischen si quis.

P. L. 2,4. Malheureux est, disent les saintes lettres, qui choisit la vie solitaire. 12,10. Qui sans passions examinera les deportemens, le trouvera avoir esté grand Pape. Charron 1,15. Qui ne cognoist ses défauts, ne se soucie de les amender. P. Jeux poét. 2,4. Exécutez ceste obligation — Contre qui n'a deffense ny replique. P. R. 3,45. Le Pape peut transférer tout Royaume à qui luy plaist. Mont. 1,9. Cette deffailance est insupportable à qui s'empestre des negotiations du monde.

P. R. 1,2. Qui voudra examiner ce propos, il semblera que Cesar se contrevienne. 3,8. Ce serait du tout errer contre l'ancienneté, qui la voudroit ignorer. 3,38. Qui voudra considerer comme les choses de l'Eglise . . . se passèrent, il sera aisé d'y donner . . . solution. 6,18. Qui eust donné un Royaume à Bayard, il n'eust pas esté plus content.

8. Neutrales qui kann ohne neutrales Demonstr. ce angeknüpft werden.

In folgenden Beispielen findet sich ce: P. R. 2,7. Je lairray ce qui est des deux premiers. 3,44. Je suis du nombre de ceux qui appellent pain ce qui est pain et vin ce qui est vin. 2,3. Nous ignorons ce que chacun deust sçavoir. L. 15,12. Faites ce qu'ils vous disent et non ce qu'ils font. 1,5. Mais quand à ce qui appartient aux sciences, c'est tout un autre discours. id. R.

1,8. Ces jeunes Gots . . . ayans en advis de ce qui s'estoit passé, commencerent de se revolter.

Dem alten Gebräuche folgend steht qui, que ohne ce: P. 1,8. (Ils) furent appelez Visegots, qui vouloit dire en leur langue Gots Occidentaux. ib. Stilicon . . . leur donna un jour de Pasques à dos: qui les irrita. id. L. 4,22. S'il y a en ceey quelque embuche, que je ne croy etc. Mont. L. 5, Enfin il se mit un peu à reposer, qui nous confirma encore plus en nostre opinion. Sat. Mén. Advienne qui pourra.

Ann. In einigen Redensarten wird das Demonstrativ heute noch angeschlossen. (Vergl. Chassang § 253, I; 254, VIII.)

2. Quoy.

Im Neufranzösischen kommt quoi fast nur als neutrales Pronomen in Verbindung mit einer Präposition vor. (Vergl. Chassang § 255, Boitevin § 213.) Im 16. Jahrhundert dagegen ist es auch als adjektivisches Relativ gebräuchlich und wird zuweilen sogar auf Personen bezogen. Auch findet es sich manchmal ohne Präposition.

P. L. 13,18. Il la fit poser tout de son haut et long, à quoy nul autre que luy n'avoit sçeu jamais atteindre. 8,15. C'est en quoy je passe le temps. 4,14. Ce sur quoy ils avoyent estably leur grandeur a esté le fondement de leur ruine. 13,18. Vous ay-je rien dit . . . en quoy vous ne voyez des miracles? 1,2. Quoy (= ce que) faisans ils rendirent plusieurs de leurs pays Philosophes.

P. R. 2,2. La chose en quoy se trouve le plus empesché Pepin fut à desraciner ceste ancienne opinion. L. 7,10. Il eut deux choses en quoy il se rendit admirable. ib. p. 758. . . ceste prison en quoy je les voy martyrez. P. L. p. 800. Lesquelles se reconnoissants avoir esté mises sur terre pour l'usage de l'homme en quoy la beauté peut beaucoup se font accroire . . . que Dieu les en a dotées par dessus toutes les autres.

3. Die relativen Adverbien que, dont, où.

1. Das relative Adverb que steht im Sinne eines lateinischen Ablativs und ist viel gebräuchlicher als gegenwärtig.

P. R. 2,1. Nos Roys sont arrivez à cette grandeur que nous les voyons aujourd'huy. 3,35. L'on cotte bonnement le temps

que fut faicte cette cession. id. L. 11,12. Il falloit laisser les choses en tel estat, qu'elles estoient auparavant. 14,3. Il vous a laissé en mesme desarrois qu'estiez le premier jour. Mont. 3,12. Je feray honte à nostre ville en l'aage que je suis. Brant. 1,14. Il eut encor une grande harquebuzade dans la jambe mesmes qu'il avoit esté blessé.

2. Das relative Adverb dont wird gebraucht statt de mit einem Relativ und vertritt deshalb sehr häufig den Genitiv eines Relativs. Steht es statt eines neutralen Pronomens, so kann es, abweichend vom heutigen Gebrauche, ce entbehren. Die Stellung stimmt mit der jetzigen überein. Entgegen dem heutigen Gebrauche kann es auch in der ursprünglichen, rein lokalen Bedeutung gebraucht werden.

a. dont statt eines Relativs:

P. R. 1,8. Il s'achemina . . . en Aquitaine, dont il se fit possesseur. 1,14. . . . une des plus anciennes histoires, dont les fables Grecques font mention. 2,3. Il fit deux sortes de Conseillers dont les uns furent appellez Jugeurs et les autres Rapporteurs. 4,27. C'est une chose dont j'ay vu la naissance. 7,10. Je ne demanderay pardon au lecteur, sinon du mot Leger, dont j'ay fait la premiere syllabe longue. 1,5. . . . le grand dommage . . . dont l'issuë leur donna certain advertissement. P. R. 1,2 . . . en paroles dont nous ne pouvons sans truchement estre entendus. P. II, p. 844. Elle m'avoit surpris dont j'oubliai l'acquit de mon homage. ib. p. 931. Ce dormir estoit une journalle feinte — Dont sage il deguisoit de ses œuvres le cours.

Qinter dont steht das Substantiv ohne Artikel:

P. II, p. 934. O sottis vanitez dont trompette je suis.

b. dont im neutralen Sinne ohne ce:

P. R. 2,7. Le menu peuple estoit tenu . . . de les ayder de chevaux et charroy, dont quelques bourgs se dispensoient par argent. id. L. 17,4. Nous estions menacez d'un nouveau soulèvement, dont quelques-uns estoient très-aises. La Boétie, p. 98. Aisément les gens devienent, sous les Tyrans lasches et effeminez: dont je say . . . bon gré à Hippocrates.

c. dont mit vorausgehendem Demonstr. ce:

P. R. 3,11. . . . ce dont cet autheur pouvoit seurement parler. 3,14. . . . ce dont il fut dissuadé d'un sien amy. Mont. L. 8. Tu me dois tout ce dont tu jouïs.

d. dont in lokaler Bedeutung. (de unde.)

P. R. 2,7. Dont vient doneques que . . . nous luy avons donné place et voix? 5,24. Dont pouvoit provenir cette contrariété? 8,5. De dire dont cela a pris sa source, un autre que moy le trouvera. 8,49. . . . dont sourdit noise et querelle.

3. Das relative Adverb où wird viel häufiger als heute zur Betretung eines mit einer Präposition verbundenen Relativs gebraucht. Hat es lokale Bedeutung, so geht ihm oft là oder la part voraus. Auch die Redensarten d'où und par où sind sehr gebräuchlich.

P. R. 3,22. Tout le but où il visoit, n'estoit qu'à une Charité Chrestienne. ib. 8,33. . . . celles où il n'avoit jamais pensé. id. L. 1,10. Le salaire où tout loyal serviteur aspire. ib. p. 707. Estans parvenus au but où pretendons, cedions nostre bien à un autre. p. 755. Le but où il aspiraient, n'estoit mis en chose mortelle. Amyot. Sol. 58. . . . douleurs et calamitez où je ne puis remedier.

P. L. 16,7. La fortune estoit invincible, là où il la vouloit exposer. ib. p. 700. . . . prissions la route de quelque prairie, là où pourrions choisir nostre aise. Brant. 1,19. Partout là où elles furent employées, faisoient fort parler de bandes noires. ib. . . . au siege de Paris, là où il fut fort blessé. P. L. 12,10. Depuis ce temps n'est aucune procession passée, la part où cette honte publique survint. 16,4. Il s'estoit voulu faire voye la part où il eseroit d'estre employé.

Brant. 1,17. La maison de Saxe, d'où (heute dont) est sortie celle de Savoie. P. R. 3,4. Ce Senateur passa puis après en toutes choses par où ils voulurent.

Anmerkung: où und là où werden auch als Konjunktion gebraucht.

P. L. 1,18. Où je l'entreprendray, ce sera à mon grand regret. id. L. 4,14. Là où il voudroit prendre la protection de l'Eglise, il luy rendroit son Royaume.

4. Besondere Eigentümlichkeiten der relativen Pronomina und Sätze.

1. Uebereinstimmend mit dem Lateinischen, dessen Satzbau in jener Zeit vielfach nachgeahmt wurde, werden die Relativpronomina häufig in der Bedeutung der Demonstrativpronomina gebraucht, besonders wenn sie am Anfange eines Satzes stehen. Auch die lateinischen Konstruktionen qui quum dixisset, quos quum vidisset etc. fanden Nachahmung.

Bei dieser Konstruktion wird das Demonstrativ aus seinem Satzgefüge herausgenommen, und als Relativ an die Spitze des Satzes gestellt. Oft wird es an entsprechender Stelle durch ein Personalpronomen wiederholt.

P. R. 2,2. Tassile fut condamné à mort. Qui luy fut neantmoins echangée par la douceur de l'empereur. ib. Qui fut une institution notable. ib. 1,5. Qui sont deux exemples qui deussent servir d'un bon miroir.

ib. 1,2. Laquelle coustume fut souvent pratiquée par Cesar. 2,4. Pour laquelle chose entendre. 2,5. Toutes lesquelles particularitez ne sont pas petites. 2,4. Lesquelles mesmes deffences avoient esté faites du temps de Charles. ib. Les os duquel personnage reposent dans les Chartreux.

P. R. 3,8. A quoy le Roy fit response. L. 1,16. En quoy nous ne faisons rien. 3,1. A quoy il conclud que le seul consentement y est suffisant. Brant. 1,17. A quoy le Seigneur ayant songé révoqua aussy tost sa parole.

P. R. 1,1. Lesquelles inventions, combien que . . . soient damnables, si nous sont elles toutefois comme un modelle de leur vertu. 1,3. De laquelle façon de faire combien que les anciens Gaulois ne fussent esloignez etc. L. 12,10. Duquel qui sans passion examinera les deportemens, le trouvera avoir esté grand Pape. ib. 22,12. Il y a quelque chose cachée, à la cognoissance de laquelle si estions parvenus, alors nous pourroit-on dire avoir atteint à la perfection de la Medecine. La Boétie, p. 131. Voilà l'honneur qu'ils reçoivent de leur service envers les gens, desquels quand chacun auroit une piece de leur corps, ils ne seroyent pas encore satisfaits.

P. R. 2,4. Laquelle coustume, ores quelle soit perie, si en sont encorés demeurées les vieilles traces. 8,21. . . plusieurs autres telles choses, lesquelles bien qu'elles ne soient aidées d'Auteur ancien, si est-ce qu'il est bien seant à tout bon citoyen de les croire. 1,3. Laquelle opinion, bien qu'elle ne soit etc.

2. Dient c'est zur Hervorhebung eines präpositionalen Satzgliedes, so kann statt der Konjunktion que auch das Relativ folgen. Man kann auch die Satzkonstruktion in der Weise ändern, daß man das präpositionale Satzglied zum Prädikatsnominativ macht und dann das Relativ folgen läßt, eine Ausdrucksweise, die heute noch gebraucht werden kann. (Chaffang § 279).

Im 16. Jahrhundert konnte man also sagen: C'est à vous que je parle, à qui je parle und c'est vous à qui je parle.

Heute kann man sagen: C'est à vous que je parle und c'est vous à qui je parle.

P. R. 6,12. Ce n'est de moy que devez avoir pitié, ains de vous. p. 1075. C'estoit de luy qu'il les convenoit puiser. id. L. 13,17. C'est à elles que je veux adresser ce paquet. id. Jeux poét. 2,32. C'est à toy que j'en veux.

P. R. 5,4. C'est en luy auquel je remarque la premiere introduction des Ducs. ib. C'est de luy duquel . . . nasquit Hugues. 5,13. C'est à luy auquel je vouë ce chapitre. id. L. 1,1. Ce n'est point aux Français ausquels je devois adresser cet ouvrage. Brant. 1,22. Ce fust à l'Ouchaly à qui il parla.

P. R. 5,12. C'est luy auquel s'adresse ce paquet. 5,22. C'est luy duquel Fredegairé emprunta la plus grande partie du chapitre. ib. p. 1019. C'estes vous, desquelles j'implore l'aide.

3. Sehr gewöhnlich ist die koordinierte Verbindung eines Relativsatzes mit einem Objektiv.

P. R. 1,11. Nous croyons Bede homme natif d'Angleterre, et qui florist vers le temps de nostre Pepin. 2,13. Toutesfois és pays loingtains et que l'on ne pouvoit pas si aysément contenir, il y avoit double maniere de Ducs. id. L. 2,12. Qui est un larcin fort loütable et dont on eust jamais esté repris dedans la ville de Sparte. Brant. 1,24. Un fort honneste, brave et vaillant jeun' homme et qui monstroit bien d'où il estoit descendu.

Ann. Vereinzelt steht folgendes Beispiel: P. R. 1,8. A luy succeda Vitige le malheureux, lequel et aussi tout son Royaume . . . tomba en la puissance de Belissaire.

4. Sehr häufig findet sich die heute nicht mehr übliche asynthetische Verbindung zweier Relativsätze, die sich auf dasselbe Substantiv beziehen. Dabei findet in der Regel Wechsel zwischen qui und lequel statt.

P. R. 2,2. Nos anciens Maires . . . introduisirent une forme de Parlement annuel, qui se tenoit au mois de May, auquel presidoient nos Roys. 2,7. On proceda par impositions que l'on obtenoit des Estats, lesquelles ne duroient qu'un an, que l'on appella Aydes et Subsidés. id. L. 4,13. Cela apporte partialitez et dis-

cordes intestines, qui se tournent en guerres civiles, lesquelles apportent les fins et periodes des Republicques.

5. Nach den verba sentiendi, dicendi und optandi findet sich oft eine Vermischung der lateinischen Konstruktion des accus c. inf. mit einem Konjunktional- oder Relativsatz. Diese Konstruktion gilt heute als veraltet und wird besser durch einen eingeschalteten Satz ersetzt. (Chaffang § 260.)

P. R. 3,18. . . . le tort qu'il dit que nous tenons aux Anglois. 3,10. Nulle mention du saint Siege, auquel toutefois quelques mal advisez disent que Charlemagne devoit son Empire. 5,13. C'est le lot que j'ay pris icy pour partage, auquel je veux que chacun entende que je tiens pour maxime et proposition arrestée. id. L. 7,10. . . . ceux qu'il voyoit que l'on vouloit affliger. Sat. Mén. . . . lesquels nous ne sentons pas qu'on nous coupe piece à piece.

P. R. 3,24. . . . la faute qu'il me semble qui fut commise par Philippes. id. L. 1,2. Quantes personnes estimez-vous, qui par ce moyen arriveroient à la cognoissance des arts, qui pour le defect de cela demeurent en croupe? Sat. Mén. Vous envoyastes une autre armée . . . que pensiez qui deust reserrer, ou prendre le Roy. ib. Ce n'est pas ce que je vouloy dire qui luy manque, et qui retarde beaucoup l'avancement de ses affaires.

5. Die indefiniten Relativa.

Ein Relativ wird indefinit, indem man ihm conque, lateinisch eunque, anfügt, oder ihm das relative Adverb que folgen läßt. Das Indefinitum quelque erhält die Bedeutung eines indefiniten Relativs, wenn ihm ein Relativ oder das relative Adverb que folgt.

1. Quiconque (s) kann gebraucht werden wie substantivisches qui. Zuweisen ist es von pleonastischem il begleitet. (Vergl. Chaffang § 266.)

P. R. 2,3. Quiconque est l'Advocat ou Procureur . . . il jouit de ce benefice. Mont. 3,9. Quiconque est capable d'autre chose, le sera bien aysément de celle-là. id. L. 4. A quiconques j'en ay parlé. Sat. Mén. Quiconques sera Roy ne vous refusera pas l'Abbaye. Amyot. Sol. 32. Il estoit loisible à quiconque vouloit, d' appeller l'outrageant en justice.

2. Quel que, qui que, quoy que stimmen mit dem heutigen

Sprachgebrauche überein. Die Formeln qui que ce soit etc. haben sehr oft die Bedeutung eines Indefinitums und können ee entbehren.

P. R. 1,3. Quelle qu'ait esté cette route. 2,9. Nous deffendons . . . d'inviter de boire leurs Pairs, ny aucuns autres quels qu'ils soient. 3,11. Il n'y avoit autorité quelle qu'elle fust, qui se peust parangonner à l'Apostolique. id. L. 10,2. Quel qu'il puisse etre, . . . ils n'oublieront un seul point. id. R. 4,21. Il ne luy est loisible d'outrepasser sa moitié à qui que soit. id. L. 17,5. Il ne portoit aucun respect à qui que fust. Mont. 1,3. à qui que ce soit. P. R. 2,5. Quoy que soit. id. L. 1,2. Quoy qui il en soit. Quoy que ce soit, je ne me puis persuader que la Grece eust produit de si grands Philosophes.

3. Quelque qui und quelque que:

P. L. 12,3. Quelque vaillance qui reside en M. de Guise . . . tous ses deportemens ne plaisent au Roy. 13,17. Quelque souveraineté et grandeur qui nous accompagne, un Empereur et un Roy doivent fuir . . . le contentement de leurs volonte. 4,13. Nul de ces trois Princes n'y avoit sceu parvenir, quelques punitions exemplaires qu'ils eussent faites. 12,8. Les uns ne se peuvent jamais assouvir, quelques bienfaits qu'ils ayent reçeu. 20,3. Rien ne luy estoit impossible, de quelque costé qu'il voulust tourner son esprit. Amyot, Pericl. 50. A quelque intention qu'il le fist, il commeit une très-lourde faulte. P. L. 22,7. Quelques belles leçons qu'il ait apprises . . . il ne pouvoit choisir maison. Mont. 1,1. (Il) ne voulut condescendre à plus douces conditions, quelques viles et lasches satisfactions qu'on luy offrist.

Ann.: Abweichungen vom heutigen Gebräuche finden sich in folgenden Beispielen:

P. L. 2,3. En quelque chose où il se veuille adonner, il luy sera impossible de mal faire. ib. 6,2. Il y a plus d'assurance en un Roy sage, quelque mauvais conseil dont il seroit environné. 18,13. Faudroit . . . bailler un curateur à luy-mesmé, quelque sagesse dont-il fasse profession. 17,14. Jamais homme de bien ne se demantela de l'obéissance de son Prince, quelque beau pre-texte dont on le receust.

E. Das Interrogativ-~~Pronomen~~.

Die Formen des Interrogativpronomens sind dieselben wie die des Relativpronomens, nämlich: qui, que, lequel, quoy. Objektives Pronomen ist quel.

1. Qui, acc. qui, fragt wie heute nach Personen, es kann sich jedoch, prädikativ gebraucht, abweichend von der heutigen Sprache auch auf Sachen beziehen. Qui-qui, (que-que) wird oft in distributivem Sinne und à qui zur Bezeichnung eines Wettlers angewandt, ein Gebrauch, der sich bis heute erhalten hat. (Vergl. Chaffang § 254, V, VII.)

P. R. 3,17. Qui nous enseigne cette leçon? id. L. 4,13. Qui le vous a dit? Brant. 1,25. Qui entendez-vous? P. L. 6,1. Contre qui la proposons-nous? ib. 22,4. De qui donc le dirons nous fils? P. I, p. 1080. De qui est le Seigneur vassal? Entre les mains de qui preste-t'il le serment de fidélité? id. L. 9,4. Dieu sçait quelle bonne chere nous ferons et aux despens de qui. ib. 16,4. A qui doit-il rendre grace?

P. L. 15,18. nulle Citadelle n'estoit lors dedans la ville et qui est aujourd'huy celle qui en soit exempte? 19,15. Je me donneray bien garde de juger, qui est la plus seure voye. ib. p. 741. Qui fut toutesfois la source de son ancien estre? ib. p. 753. Qui est l'effet qui nous rend separez des bestes?

P. R. 2,13. Les Provinces prindrent le nom, qui de Duchez, qui de Comtez. 3,44. L'un estoit extrait de d'Espagne, qui d'Angleterre, qui d'Italie. 1,11. Il manda guerir jusques à onze mille, que femmes, que filles.

P. L. 20,5. Le pauvre peuple ouvroit sa bource à qui mieux mieux. Mont. 3,8. Ce n'est pas à qui mettra dedans, mais à qui fera les plus belles courses.

2. Qui (que), acc. que ist neutrales Pronomen. Zur Vermeldung der Zweideutigkeit wird heute der Nominativ qui gewöhnlich durch qu'est-ce qui umschrieben. In elliptischen Sätzen tritt statt des acc. que quoy ein. (S. N. 9.)

P. II, p. 711. Or qui cause tel malheur? N'est-ce l'avarice? ib. p. 718. Qui rendoit doncques les deux si concords? p. 722. Qui doncques luy carsoit telle chose? Une extremité d'amitié qu'elle avoit en son mary. id. L. 2,6. Qui . . . cause

les deux diversités? id. R. 8,22. Qui . . . nous fait oublier tout cela? L. 15,4. Que faites-vous. Que dites-vous?

3. Wie als Relativpronomen so kann que auch als Interrogativpronomen Nominativ sein. Es ist Nominativ: a) als Prädikat bei Zeitwörtern des Seins, b) als Subjekt bei unpersönlichen Ausdrücken.

P. R. 3,44. Que sont devenues toutes ces arrogantes Sectes? ib. Qu'est-ce autre chose cela que les faire superintendans des Evesques? ib. Que deviendront nos anciennes appellations?

P. R. 1,5. Que leur advint-il de ce grand bien? 3,44. Qu'aviendra-il desormais? ib. p. 1026. Que t'en semble?

Ann. Zuweilen kommt auch quel in diesem Sinne vor.

P. I, p. 1087. Cependant quels estoient-ils? Souverains, et exerçants tous droits de Souveraineté. L. 17,3. De vous dire quel y faisoit pour ou contre luy, ce me sont lettres closes.

4. Die Interrogativpronomina qui und que können wie heute umschrieben werden. In indirekten Fragesätzen kann wie bei den Relativsätzen das Demonstrativ ce weglassen. (Vergl. neufrz. je ne sais que faire)

P. R. 3,44. Qu'est ce que vous nous promettez? ib. Qu'est-ce qu'ils n'eussent point lors promis? Calv. Inst. 3,14,5. Qui sera-ce de nous qui se vantera.

Lequel umschrieben: P. I, p. 1049: Lequel est-ce qui s'oublia le plus de nous deux.

Subj. Fragesatz ohne Demonstr. ce:

P. R. 2,3. On ne sçavoit que c'estoit d'assembler les chambres. La Boétie p. 91. Tu ne sçais que c'est. Amyot, Them 48. Ils demandoient qu'il y avoit dedans. P. R. 6,35. Le chevalier leur demanda qui les amenoit en ce lieu. L. 17,5. Il ne sçeut que dire.

Mit Demonstr. ce: P. L. 5,4. Vous me manderez ce qu'il vous en semble. Amyot, Alc. 59. Nous ne sçavons ce que nous devons faire.

5. In indirekten Fragesätzen findet sich oft die dem lateinischen quid sit de nachgeklübete Nebenart que c'est de (que), aus welcher sich die heutige ce que c'est de que entwickelt hat. (Vergl. Chaffang § 253, VIII.)

P. R. 9,12. Nous ne savions . . . que c'estoit de la Medecine. id. L. 4,20. . . ne sachant que c'estoit de crainte. Amyot, Lyc. 21. On ne savoit anciennement . . . que c'estoit que d'adultere. Brant. 1,21. Un homme qui ne savoit que c'estoit qu'une mer.

6. Que wird wie heute häufig im Sinne von pourquoi und combien gebraucht. (lat. quid.)

P. R. 3,44. Que ne se tiennent-ils comme les autres? ib. Que leur est-il besoin de faire ce nouveau vœu? Mont. 3,8. Que ne nous domine-il et persuade comme il veut?

P. L. 5,10. Que nous verrions de changemens advenus par le moyen de chaque troubles.

7. Lequel wird wie heute von Personen und Sachen gebraucht, wenn nicht allgemein nach denselben gefragt wird, d. h. wenn dieselben auf irgend eine Art, am häufigsten durch einen folgenden Genitiv näher bestimmt sind. Wird nach Personen gefragt, so kann auch qui stehen. Zuweilen findet sich auch quel, das heute nur noch bei Dichtern in diesem Sinne vorkommt.

P. R. 2,1. Lequel des deux, de la Fortune ou du conseil a plus ouvert à la manutention de ce Royaume? id. 3,44. Lequel des deux est plus expedient au public? 5,21. Auquel des deux adjoûterons-nous plus de creance? id. L. 3, 6. Laquelle des deux prononciations jugerez-vous la meilleure? ib. p. 876. A qui des deux est-ce . . . que je suis?

P. R. 9,11. Celuy qui premier fit un recueil des constitutions conciliaires . . . fut un Ysidore: mais quel . . . l'ancienneté nous en produisit trois en divers temps.

8. Quel ist in der Regel adjektivisches Interrogativpronomen und wird von Personen und Sachen sowohl attributiv als prädikativ gebraucht. Abweichend vom modernen Gebrauche wird prädikatives, auf Sachen bezüglicher quel auch durch qui vertreten. (S. 1.)

P. R. 1,14. Vers quel saint adresserons-nous . . . nos vœux. 2,1. Quel plus grand oracle sauroit-on dire? id. L. 1,4. De quel bois chauffez-vous? ib. 12,1. Quels estoient lors les motifs de son recueil? 16,7. Quelle a esté la fin de la dance. Sat. Mén. Vous savez tous quels nous avons esté, et voyez maintenant quels nous sommes.

9. Quoy ist neutrales Pronomen und wird nach Präpositionen und in elliptischen Sätzen gebraucht.

P. L. 15,4. A quoy passez-vous le temps? 19,3. De quoy est-il question? 3,8. Je m'enquiers de luy de quoy il traitoit. 2,3. Ores que je n'aye de quoy payer, je me mesle de donner jugement des autres. 3,4. Je ne sçay quoy.

P. R. 3,7. Quoy plus? 3,44. Quoy doncques?

F. Das indefinite Pronomen.

1. Aucun

Seiner Entstehung aus aliquis unus entsprechend hat aucun noch allgemein die Bedeutung von aliquis. Es kann substantivisch und adjektivisch, im Singular und im Plural, mit und ohne Artikel stehen. Meistens steht es vor dem Substantiv, es kann jedoch auch nachstehen. Les aucuns — les autres hat die Bedeutung von les uns — les autres. Im modernen Gebrauche kommt aucun im Sinne des lateinischen aliquis noch vor in Fragesätzen, in Sätzen negativen Inhalts, in solchen positiven Sätzen, wo wir im Deutschen ein betontes irgend ein oder jeder gebrauchen, und in dem Ausdrucke aucuns disent oder d'aucuns disent. (Bergl. Chaffang § 208, 11. Büding § 318 und 320).

P. R. 2,2. Puis demandoit à haute voix, s'il y avoit aucun, qui eust partie, et s'il se presentoit, aucun l'escoutoit prononçant sa sentence sur ce qui s'offroit devant luy. id. L. 4,3. Ainsi devoient les aucuns du peuple selon leurs passions de ceste mort. id. R. 1,12. Nous voyons que des Gots les aucuns s'intitulèrent Ostrogots et les autres Visigots. Brant. 1,17. La fortune joue son jeu avecque aucuns bien avecques d'autres mal.

P. L. 4,22. Aucunes Eglises. Brant. 1,17. Il y eut aucuns grands capitaines. P. R. 2,9. Il ne s'en trouve chose aucune. Amyot, Lyc. 14. Moyen aucun. ib. 26. Vilanie aucune. La Boétie p. 104. Poisson aucun.

Beispiele mit ne: P. R. 1,12. Ils n'attenterent aucune chose. 3,8. Il ne se presente aucune nouvelle heresie. 1,1. Je n'en excepteray aucun.

Ann. Das Adverb aucunement hat wie aucun ohne Negation positiven Sinn.

P. R. 2,10. Ce jeune Prince se trouva aucunement empesché. 2,4. . . chose que la cour ne voulut aucunement recevoir.

2. Autre, autruy.

Autre wird attributiv und prädikativ, mit und ohne Artikel und in Verbindung mit anderen Pronomina gebraucht. Wird es einem Personalpronomen angefügt, so dient es wie heute zur Bezeichnung des Gegenfases.

P. R. 1,1. Autre party que l'histoire. Sat. Mén. C'est luy seul et non autre. P. R. 2,17. Autres telles manieres. 3,37. Autres tels. 4,17. Autres nos Juges. ib. 2,6. La volonté du Prince a esté autre. 3,8. Le chant de l'Eglise Gallicane estoit autre que celui de l'Eglise Romaine. id. L. 18,1. Ce que je diray maintenant sera autre. id. R. 1,2. Nous autres Clirestiens. 1,9. De nous autres ils furent appelez Salez.

Autruy kommt als Akkusativ und mit Präpositionen vor. Wird es mit dem bestimmten Artikel verbunden, so hat es die Bedeutung: le bien d'autrui.

P. L. 2,4. Il laboure pour autruy. 5,29. Ils se feront sages par la folie d'autruy. 22,4. Je n'e fay . . . que de fascher autruy et d'autruy me fascher. P. I, p. 1048. Les lois . . . te commandent n'avoir rien de l'autruy.

3. Chacun — chaque (chasque).

Chacun (quisque unus) wurde im Altfranzösischen adjektivisch und substantivisch gebraucht. Im 16. Jahrhundert fängt der adjektivische Gebrauch desselben an seltener zu werden, und es tritt chaque an seine Stelle. Sehr häufig ist es von dem unbestimmten Artikel begleitet, was heute nur noch in der familiären Sprache vorkommt. (Chassang § 265.) Abweichend vom modernen Gebrauche können chacun und chaque auch im Plural stehen. Einmal findet sich chaque bei P. substantivisch gebraucht.

P. R. 2,3. Chacun se soubmettoit à ce commun parlement. 1,5. Un chacun pratiquoit aide estrange. L. 19,15. Que tous ces riches recueils puissent estre Guidons de pratique, chacun en sa chascune (= dans la sienne). id. Jeux poét. 1,55. Il faut ailleurs attacher ma fortune — Chacun enfin retrouve sa chascune.

id. R. 1,2. Chacun particulier. 2,5. Chacun an. 2,3. Chacun jour. 3,43. Tous et chacuns ses biens. 6,11. Tous et chacuns les meubles.

P. R. 1,2. Chaque Republique. 2,4. Chasque chose. 3,44. Chasques Ordres des Religions ont eu leurs Colleges distincts. id. L. 1,10. Il envoya chasques bandes aux quartiers. 5,10. Chasques troubles.

Chaque substantivisch: ib. 5,4. . . honoré et chery de chaque en son endroit.

4. Das heute seltene maint kommt im 16. Jahrhundert noch häufig vor.

P. R. 1,7. Maintes espreuves. 1,10. Maintes escarmouches. Sat. Mén. Maintes villes, bourgs et villages. ib. Maints gentils-hommes.

5. Nul, nully.

Obwohl in nul (ne ullus) schon eine Negation enthalten ist, so wird es doch nach Analogie von aucun zc. wie heute mit ne verbunden. Doch kommen auch noch Fälle ohne dasselbe vor. Entgegen dem neufranzösischen Gebrauche hat es in Vergleichungssätzen, nach sans und nach negativen Hauptsätzen sogar positive Bedeutung.

P. R. 1,7. Il n'en estoit nul besoin. id. 2,6. Le Roy voulut que nuls autres . . . n'y eussent entrée. 2,9. Nul de nous s'estudiera d'oster la vie à son Pair. 3,8. Il y a nul peril. Mont. 3,8. Nulles propositions m'estonnement, nulle creance me blesse. Amyot, Philop. 78. Nul autre Romain . . . me semble avoir eu ceste imperfection.

In pos. Bedeutung: P. R. 3,44. Il y a diversité . . . plus qu'en nul autre. ib. L. 9,6. Dieu a infusé en luy plus qu'en nuls autres. Sat. Mén. Ceux la plus que nuls autres sont obligez à tenir bon. Brant. 1,27. Il la garda très bien sans une reproche.

Nully kommt bei P. nur bei Inhaltsangaben älterer Texte vor, wobei er jedenfalls die Worte derselben so viel wie möglich beibehielt.

P. R. 2,3. Il se trouve un vieux registre, par lequel il est defendu . . . de ne laisser entrer nully des Prelats. ib. 2,16. Ils ne puissent de nully estre sacrez.

6. On und l'on

werden promiscue gebraucht.

P. R. 2,7. Du commencement on proceda par impositions que l'on obtenoit des Estats. ib. 2,3. Quelquesfois on n'y tenoit qu'une seance. ib. 1,2. L'on confond ces pays. L. 3,10. Pourquoy n'auroit l'on peu faire le semblable?

7. Personne

ist durch Hinzufügung von ne zu einem negativen indefiniten Pronomen geworden. Ohne ne hat es noch positive Bedeutung.

Amyot, Them. 17. Personne ne leur prestoit l'oreille. ib. 48. Personne ne les voit jamais dehors. 49. Personne ne le scaura devant le roy. id. Lyc. 6. Je ne sache personne qui l'ait escrit. ib. 20. Ilz ne vouloyent pas qu'il entrast en la compagnie personne, qui ne fust agreable à tous les autres. id. Them. 49. Jamais le roi ne donne audience à personne qui ne l'ait premierement adoré.

8. Quelque, quelque chose, quelqu'un.

Quelque ist adjektivisches, quelqu'un substantivisches Pronomen. Abweichend vom heutigen Sprachgebrauche ist quelque vor Zahlwörtern veränderlich. Das heutige neutrale quelque chose wird seiner Grundbedeutung entsprechend noch oft als Femininum gebraucht.

P. R. 1,2. Quelque temps. ib. 1,1. Quelques gens notables, quelques capitaines. Brant. 1,17. Je me contenteray d'en nommer quelques quatre ou cinq. ib. 1,21. Quelques six vingts ans advant. P. L. 21,2. Ils pensent y avoir . . . quelque chose de mal. id. Jeux poët. 2,32. Quelque chose de bon. ib. p. 1001. quelque chose de nouveau.

P. L. 20,3. Les deputez . . . luy demanderent quelque chose . . . à laquelle il ne voulut condescendre.

Sat. Mén. Quelque chose qu'il nous ait proposée. Amyot. Fab. Max. 50. Le peuple attendit de luy quelque chose plus grande.

P. R. 1,1. Il y en avoit quelques-uns. Mont. 3,13. Il avoit ouï faire cette plainte à quelqu'un.

Quelqu'un findet sich adjektivisch: Brant. 1,25. J'ay appris cela de quelques uns grands et habiles gens.

9. Quelconque

findet sich entgegen der heutigen Stellung dem Substantiv vor- und nachgestellt.

P. I, p. 1036. Pour chose quelconque. Amyot. Lyc. 1. Sans boire goutte quelconque.

P. R. 2,3. Pour quelconques impetrations et mandemens ne faites aucune chose contre la dite ordonnance.

10. Rien(s)

ist im 16. Jahrhundert im allgemeinen negativen Neutralpronomen, was uns von P. ausdrücklich bezeugt wird. Er sagt darüber R. 8,53: Chacun de nous estime que ce mot ne signifie autre chose que ce que nous disons autrement Neant et pour cette cause qui voudroit représenter en nostre langue ce que le Latin dit ex nihilo nihil fit, il ne le pourroit en meilleurs termes représenter, que de Riens ne se faict de riens.

Doch wird es auch häufig im positiven Sinne gebraucht, und zwar in Sätzen, deren Inhalt negativ ist, oder wenigstens als nicht bestimmt thatsächlich hingestellt wird, d. h. in Bedingungsätzen, Fragesätzen und nach Negationen oder negierenden Begriffen. In solchen Sätzen ist rien im Sinne von quelque chose auch heute noch gebräuchlich. (Vergl. Chaffang § 267.)

P. L. 1,2. Si nous couvons rien de beau dedans nos poitrines, il le faut exprimer en Latin. ib. 1,12. Si vous avez rien à me repliquer . . ., la porte vous en est ouverte. 8,12. Si tu peux rien, fais que les bons de mes mains parlent bien.

ib. 8,10. Y a t'il rien au monde qui apporte plus de profit que la langue? Y a t'il rien, qui procure plus de nuisance? 15,19. Y avoit-il rien plus plausible? Sat. Mén. Se peut-il dire rien de si horrible?

P. L. 11,9. Il n'y a ny laps de temps, ny long entreject de lieux, qui puisse rien prescrire au prejudice de l'authorité paternelle. 18,2. Je ne pense point qu'il faille trouver rien de mauvais. id. R. 3,44. Sans rien prendre. ib. 3,1. Les saints Canons defendoient de decretter rien aux conciles. 1,3. Tant s'en faut avoir rien dit à son desavantage.

Als negatives Pronomen ist rien außer in elliptischen Sätzen in der Regel mit ne verbunden.

P. R. 2,4. Il ne pouvoit rien. ib. p. 1049. Tu ne nous dis rien de nouveau. Amyot, Lyc. 57. Il ne laissa rien oiseux.

Ne steht: P. II, p. 716. Pour rien il s'est tourmenté l'esprit. P. R. 6,27. Ce Roy desirant estre tout ou rien, somma . . . le Roy de Sicile. id. L. 20,8. A quoy ayant respondu, que rien, il luy commanda de jeter derechef son filet.

Im Sinne von choses steht riens noch: Sat. Mén. Il vous aime sur toutes riens.

11. Tout

stimmt abgesehen von seiner allgemeinen Veränderlichkeit als Adverb mit dem heutigen Gebrauche überein.

P. R. 3,26. Tous les Princes . . . conspirerent unanimement à un Concil. ib. 1,1. Toutes les grandes entreprises. ib. Toute image de mort. 8,1. Toute autre chose. 1,2. Toutes choses anciennes. 3,16. Tout ce fait.

P. R. 1,44. Je prendray cela pour nouvelles toutes nouvelles. 3,26. La memoire en est toute sanglante. 4,25. Elle demeure toute coye. 5,13. Ceste royne toute explorée. 6,18. Elle fut toute assurée. id. L. 17,1. La porte estoit demeurée toute ouverte. Mont. 1,1. Moyens tous contraires Amyot, Lyc. 34. On les faisoit aller . . . tous nuds.

Ann.: Bei P. ist es auch zuweilen unveränderlich. L. 2,3. En ce pays là les hommes vont tout nuds. ib. 9,14. Ce seroit vrayement exposer, tout nuds, au public.

12. Un

wird abweichend vom Neufranzösischen auch als indefinites Pronomen im Sinne von quelqu'un gebraucht. Im Plural wird es in diesem Falle mit autre ohne Artikel verbunden.

P. R. 3,18. La cour donna les arrests sur les opinions d'un selon sa Religion et prudence. 3,25. Les Italiens jettoient toutes leurs opinions sur un qui fust de leur nation. id. L. 4,20. Ce guerrier a esté tué par un portant le nom de Palrot. Mont. 3,8. En voilà un qui conclud contre soy-mesme.

P. R. 2,7. L'on y mesloit de la vengeance contre uns et autres grands Seigneurs. id. L. 4,20. Ainsi est mort ce grand

Capitaine et guerrier, aimé et hay d'uns et autres. 1,1. Uns et autres desiroient estre inserez. 3,29. En unes et autres villes.

Ann. Häufig kommt un wie heute mit dem bestimmten Artikel in Verbindung mit autre vor und hat dann demonstrativen Sinn.

P. R. 2,2. L'un et l'autre. 2,7. Ny l'un ny l'autre. Mont. 1,1. L'un et l'autre . . . m'emporteroit

Lebenslauf.

Ich, Georg Bilch, kath. Konfession, bin geboren am 3. April 1855 in Bieber, im Kreise Offenbach, besuchte bis zu meinem 14. Jahre die Volksschule meines Heimortes, darauf mehrere Jahre das Progymnasium in Dieburg und trat im Jahre 1874 in das Mainzer Gymnasium ein, das ich im Herbst 1876 mit dem Zeugnisse der Reife verließ. Nachdem ich darauf zwei Jahre eine Volksschullehrerstelle verwaltet hatte, bezog ich im Herbst 1878 die Universität Gießen, um neuere Philologie zu studieren. Hier hörte ich Vorlesungen bei den Herrn Professoren Lemcke, Clemm, Duden, Weiland, von der Ropp, Braune, Schiller, Bratuschek und besuchte mehrere Semester das neuphilologische Seminar des Herrn Professors Bichler. Allen meinen Lehrern sage ich bei dieser Gelegenheit für den genossenen Unterricht meinen herzlichsten Dank.

Im Juli 1882 bestand ich die Staatsprüfung für das höhere Lehramt und widmete mich dann dem Schuldienste.
